

« OÙ VA L'ITALIE ? »

Sommaire

Accueil

par Marie-Françoise Bechtel ,
Présidente de la Fondation Res Publica

« Où va l'Italie ? »

par Sabino Cassese,
Ancien ministre de la Fonction publique et professeur de droit administratif...

« Italie, défis historiques et incertitudes contemporaines »

Par Yves Mény,
Professeur des universités, président émérite de l'Institut universitaire européen
de Florence

« Italie, France, Europe »

par Christian Masset,
Ambassadeur de France en Italie

Débat

Monsieur le Président fondateur,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Avant d'introduire le débat et le sujet de ce soir, je vais vous présenter les très éminents participants, après les avoir tous salués, y compris Jean-Pierre Chevènement, notre président fondateur ainsi que Alain et Marie-Christine Meininger qui ont été l'âme de ce colloque, à la fois sur le plan intellectuel et même un peu matériel. Merci à eux.

Nous sommes très honorés de la présence de Sabino Cassese, qui fut notamment ministre de la Fonction publique dans le gouvernement Ciampi (29 avril 1993, 11 mai 1994). Nommé juge à la Cour constitutionnelle par le Président de la République Ciampi pour un mandat de 9 ans (2005- 2014), il a vu son nom cité, notamment en 2015, parmi les candidats possibles du centre gauche à la présidence de la République italienne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Il governo dei giudici (Le pouvoir des juges)*¹, *Territoire et pouvoir, un nouveau rôle pour les États*², et puis, *À l'intérieur de la Cour*³, ainsi qu'un ouvrage sur *L'Italie, le fascisme et l'État* en 2014⁴, *Culture et politique de droit administratif*⁵ en 2008. Il est éditorialiste au *Corriere della Sera* ainsi que dans d'autres journaux.

Yves Mény, éminent politologue, président émérite de l'Institut universitaire européen de Florence dont il a été l'âme pendant de nombreuses années. Professeur à l'université de Rennes, à Paris II, à l'IEP de Paris, il a enseigné dans plusieurs universités américaines (Seattle, New York) et européennes (Madrid).

¹ Sabino Cassese, *Il governo dei giudici*, éd. Laterza, 2022.

² Sabino Cassese, *Territori e potere. Un nuovo ruolo per gli Stati ?*, Bologne, Il Mulino, 2016.

³ Sabino Cassese, *Dentro la Corte. Diario di un giudice costituzionale*, Bologne, Il Mulino, 2015.

⁴ Sabino Cassese, *L'Italie, le Fascisme et l'État* (traduit et préfacé par Éric Vial), Paris, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure, 2014.

⁵ Sabino Cassese, *Culture et politique du droit administratif*, Paris, Dalloz, 2008.

Il a surtout été professeur à l'Institut européen de Florence de 1978 à 1983, où il est retourné comme directeur en 2001 puis comme président de 2002 à 2009. C'est donc quelqu'un qui est très impliqué dans la vie intellectuelle et la connaissance de la politique italienne. Membre de nombreux comités éditoriaux et scientifiques, il a des responsabilités dans le domaine de la recherche en France et en Europe (Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Il est aussi l'auteur de très nombreuses publications (dont certaines traduites en plusieurs langues), parmi lesquelles un manuel de *Politique comparée* en 1986, un manuel de *Politiques publiques* avec JC Thoenig (1989), *La corruption de la République*⁶ (1992), un ouvrage qui fera date, et, plus récemment, *Imparfaites démocraties, frustrations populaires et vagues populistes* (2019), *Démocraties, l'héritage politique grec* (2021) qui a fait l'objet d'une magnifique critique-recension par Anne-Marie Le Pourhiet, ici présente, et d'une non moins remarquable lecture par Marie-Christine Meininger dans la Revue politique et parlementaire. Deux autres ouvrages ont suivi : *Mythes antiques pour le temps présent, la vie, le sexe, la mort* (2021), et *Sur la légitimité, croyance, obéissance, résistance* (2022) où il réinterroge, me semble-t-il, le concept weberien de la légitimité.

Quant à vous, Monsieur l'ambassadeur, après les tours normaux dans le corps diplomatique au plus haut niveau, vous avez été secrétaire général du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de 2014 à 2017. Je me souviens d'un dîner-débat de l'IFRI en 2017 où vous aviez fait un exposé passionnant sur la politique étrangère française, ses difficultés, y compris budgétaires. Vous êtes ambassadeur à Rome depuis cinq ans, ce qui rend votre parole spécialement autorisée, encore que nécessairement restreinte de par vos fonctions, pour parler de ce pays avec nous ce soir. Nous vous remercions également de votre présence à laquelle nous sommes très sensibles.

Je dois vous dire que vous avez échappé à deux introductions. La première était destinée à accueillir les intervenants dans une ville calme et paisible : c'est le printemps à Paris et Paris est une fête ! Ce qui n'est pas exactement l'expérience qu'ils peuvent en avoir en ce jour...⁷

⁶ Yves Mény, *La corruption de la République*, Paris, Fayard, 1992

⁷ Ce séminaire s'est tenu le 21 mars 2023, journée marquée, comme les semaines précédentes par des grèves et des manifestations liées à l'adoption par le Parlement de la réforme des retraites.

La deuxième introduction à laquelle vous échappez est le sempiternel hommage à ce grand écrivain français qui aimait tant l'Italie et que je vous épargne car vous avez dû l'entendre un trop grand nombre de fois. On peut souligner d'ailleurs qu'il y a quelque chose de très singulier dans l'amour d'Henri Beyle pour l'Italie : j'avance avec précaution cette idée, mais il me semble que la tradition intellectuelle française a été moins marquée par la passion de l'Italie que ne l'a été la tradition allemande – on pense à Hölderlin et aux Romantiques – et surtout la tradition britannique. On pense à la fascination pour l'Italie, au moins depuis le XIX^{ème} siècle, de Byron jusqu'à EM Forster, des élites intellectuelles et artistiques britanniques.

Est-ce à dire que la France n'a pas la même fascination pour l'Italie ? Je n'avance rien de tel mais c'est peut-être sur un tout autre terrain, celui des rapports politiques, que la France et l'Italie, à travers des orages et des temps plus calmes, ont mené leur cheminement historique commun. Nous n'allons pas remonter à Dante et aux accusations portées par ce grand poète national contre la monarchie capétienne, accusée, à juste titre d'ailleurs, d'avoir voulu détruire le Saint-Empire romain germanique. Nous ne remonterons pas plus haut que l'indépendance italienne (je ne parle pas du Consulat et de l'Empire) dans laquelle la France a joué un rôle de soutien, jusque dans son ambivalence. Ensuite le fracas des deux guerres mondiales nous a gravement séparés. Et, comme dans ces symphonies où l'adagio paisible arrive après des mouvements tumultueux, ce fut la création de l'Europe sous la forme de la CEE, dans laquelle la démocratie chrétienne italienne et la IV^{ème} République ont à l'origine joué conjointement un rôle majeur.

Pour situer l'esprit de ce séminaire je dirai que, dans cette Fondation, nous attachons une grande importance à la singularité des nations. Nous pensons que c'est de cette singularité que devrait naître, ce qui n'est guère le cas aujourd'hui, la richesse de l'Europe. C'est la raison pour laquelle nous aimons creuser la situation dans laquelle se trouvent les pays voisins, notamment ceux qui comptent le plus sur l'échiquier européen.

C'est donc aujourd'hui le tour de cette nation proche qui a connu des évolutions politiques majeures, dont nous ne discernons pas toujours la logique tant chacun est aveuglé par sa propre singularité.

Autre caractéristique de cette Fondation : nous aimons regarder la situation géopolitique telle qu'elle est. Aujourd'hui nous sommes frappés, comme tout le monde, de voir que l'Europe est à nouveau en guerre ou quasiment en guerre. Je

me bornerai à dire que la question de l'élargissement de l'Union européenne se pose aujourd'hui. Je crois qu'elle est inévitable. Quel que soit le terme auquel cet élargissement se produira, la chose est devant nous. D'où la question que nous pourrions poser : y a-t-il quelque chose à faire entre la France et l'Italie pour éviter le déséquilibre total d'une Union européenne basculant vers l'Est, partiellement vers le Nord également ? Y a-t-il quelque chose à faire entre l'Ouest et le Sud ? Et, dans cette hypothèse, peut-on trouver en France et en Italie des voix – et des voies – d'avenir ?

Je vais passer la parole pour commencer au ministre Sabino Cassese qui va nous dire ce qu'il a à nous dire sur l'état, la situation actuelle de l'Italie.

SABINO CASSESE

Où va l'Italie ?⁸⁹

1. Économie, politique, institutions et société au cours des trente dernières années

Il y a une trentaine d'années, en 1992-1994, prenait fin la « *Uncommon Democracy* » italienne (c'est ainsi que le professeur américain T.J. Pempel a défini le demi-siècle 1946-1992, la Démocratie chrétienne étant toujours au gouvernement, sans alternance au pouvoir), la première loi majoritaire était approuvée et disparaissaient les trois grands partis de l'après-guerre (Démocratie chrétienne, Parti communiste italien et Parti socialiste italien), qui avaient dominé l'histoire républicaine jusqu'alors. La « Deuxième République » commençait.

Que s'est-il produit depuis, dans l'économie, dans la politique, dans les institutions et dans la société ?

⁸ Ceci est le texte de l'intervention de M. Sabino Cassese, rédigé par l'orateur lui-même, ce dont nous le remercions vivement.

⁹ Nous remercions Andrea Brandolini, sous-chef du Département Economie et statistique de la *Banca d'Italia* et Guido Melis, professeur à l'Université de Rome, pour les commentaires sur une première version de ce texte.

L'élément le plus important, en matière d'économie, est le taux moyen annuel de croissance du produit intérieur brut : dans les trente dernières années, il a été à peu près égal à un tiers du PIB français et encore inférieur par rapport au PIB espagnol et britannique ; par conséquent, le produit intérieur brut italien, semblable il y a trente ans au PIB français à égalité de pouvoir d'achat, ne correspond à présent qu'à environ deux cinquièmes de ce PIB (mais la croissance de la population italienne est inférieure à un tiers de celle de la population française). L'Italie progresse donc lentement, les autres pays européens avancent plus rapidement.

Il faut ajouter à cela qu'en Italie le niveau de la dette par rapport au produit intérieur brut, au troisième trimestre 2022, était d'à peu près 147 %, à comparer aux 93 % de la zone euro, et que les grandes entreprises italiennes ont subi les transformations déterminées par la globalisation, et sont donc de moins en moins nationales: un exemple de « champion national » perdu est Fiat/FCA/Stellantis, alors qu'à l'opposé l'Enel, fruit de la nationalisation de l'électricité de 1962, donc création de l'État, est actuellement l'une des multinationales les plus vastes installées en Italie.

La politique a subi elle aussi d'importants changements. La participation aux élections, auparavant beaucoup plus forte, a diminué, au cours des trente dernières années, de 80 % à environ 60 %. Elle a continué à diminuer après le 25 septembre 2022 : durant la brève période du 25 septembre 2022 au 12 février 2023, la Lombardie a perdu deux millions de votants (dont la moitié au centre-droite, qui avait remporté les élections quelques mois plus tôt) et le Latium a un million de votants en moins (dont un tiers perdu par le centre-droite).

Il y a encore trente ans, les inscrits aux partis représentaient plus de 8 % de la population, ils sont à présent moins de 2 %. Le Mouvement Cinq étoiles, parti de la gauche populiste, fondé en 2009, a obtenu en 2013 25 % des voix, est passé en 2018 à 32 % des voix pour retomber à 15,6 % de l'électorat en 2022. *Fratelli d'Italia*, le parti de la droite, fondé en 2012, a recueilli aux élections politiques de 2013 2 % des voix, à celles de 2018 4 %, et 26 % en 2022.

L'électorat italien montre donc bien peu d'intérêt pour la participation politique active, il est extrêmement volatil, et par conséquent les partis sont devenus de simples comités électoraux.

Dans les institutions se confirme l'instabilité des gouvernements caractéristique de toute l'histoire de l'Unité italienne, à la seule exception des vingt ans du gouvernement de Mussolini. Durant les 61 ans d'histoire du Royaume d'Italie,

jusqu'au fascisme, 57 gouvernements se sont succédé. Durant les 75 ans d'histoire républicaine, de 1946 à 2023, l'Italie a connu 68 gouvernements. Pendant la première période comme pendant la deuxième, la durée moyenne des gouvernements a été à peine supérieure à un an. L'histoire de l'Italie républicaine ne semble pas se différencier, quant à la brièveté des gouvernements, de celle de l'Italie monarchique.

Néanmoins les trente dernières années de l'Italie républicaine se sont distinguées des cinquante années précédentes par l'alternance au gouvernement : de 1994 à 1996, c'est le centre-droite qui a gouverné ; de 1996 à 2001 le centre-gauche; de 2001 à 2006 à nouveau le centre-droite; de 2006 à 2008, à nouveau le centre-gauche; de 2008 à 2011 à nouveau le centre-droite, suivi par un gouvernement « technique » et des gouvernements d'alliances inédites en 2011-2014; gouvernements de centre-gauche en 2014-2018; nouvelles alliances inédites de centre-gauche et de centre-droite en 2018-2022; à partir de 2022 c'est à nouveau le centre-droite qui gouverne.

Dans l'évolution des institutions il semble donc que se manifestent les signes d'une certaine stabilisation des politiques.

La société continue à être divisée. La première division est la fracture historique, Nord-Sud, qui s'est accentuée ces dernières années. La distance entre Rome et Cosenza est à peu près égale à la distance entre Rome et Milan. Le voyage en train de Rome à Cosenza dure deux fois plus que de Rome à Milan. La culture courante, le type de rapports sociaux, le développement économique, l'efficacité des administrations publiques, le taux de scolarité présentent des différences entre le Sud et le Nord. Le Sud d'aujourd'hui est très différent de celui d'hier, mais la divergence avec le Nord subsiste.

La décroissance démographique a réduit en quelques années la population italienne de 60 à 59 millions d'habitants, dont 5 millions d'étrangers. Le nombre de retraités est aujourd'hui légèrement supérieur au nombre de travailleurs (indépendants et salariés) : les premiers sont 22.759.000; les travailleurs en activité sont 22.554.000 (mais au Sud il y a 1.244.000 retraités de plus que de personnes en activité).

La troisième différence porte sur l'efficacité entre le secteur privé et le secteur public. Il y a peu de pays dans lesquels, comme en Italie, la bureaucratie soit quotidiennement mise en accusation, de toutes parts, pour sa lenteur et son absence d'efficacité.

Donc, à des fractures anciennes, comme celles qui existaient entre le Nord et le Sud et entre le secteur privé et le secteur public, s'en ajoutent de nouvelles, par exemple celle qui est due à la dénatalité.

2. Compensations et amortisseurs

Ralentissement de l'économie, crise de la politique, faiblesse des institutions, fractures sociales, produiraient un état de tension très forte, presque insupportable, si nombre de ces éléments ne trouvaient pas de compensations, c'est-à-dire en l'absence d'amortisseurs.

Premièrement : la richesse des familles compense un État pauvre et accablé de dettes : la dette publique est évaluée à 2763 milliards, mais la richesse nette (somme des immeubles d'habitation, des terrains, etc. et des dépôts, titres, actions, etc.) des familles est presque quatre fois supérieure, soit un total de 10.422 milliards, et le patrimoine global des familles augmente plus que le revenu du travail et des pensions de retraite. En outre, les deux tiers de la dette publique sont financés par les Italiens eux-mêmes.

Si le rapport entre richesse privée et dette publique peut être vu comme un indice du peu de confiance des Italiens dans l'État, le chiffre mesurant la part de titres de la dette publique dont les Italiens sont propriétaires est, par contre, une preuve de leur confiance dans l'État.

En outre, actuellement l'Italie est sortie rapidement, en progression constante, de la crise économique, mieux que d'autres pays européens ; aucune des fractures que j'ai citées n'a provoqué de tensions sociales et politiques égales à celles que l'Italie a vécues durant les « années de plomb », et elles semblent même en voie d'ajustement.

En second lieu, en considérant le rapport entre travailleurs en activité et retraités en liaison avec le chômage important, la faible participation au travail et l'espérance de vie élevée (80,5 ans pour les hommes et 85,8 pour les femmes), on constate qu'une énorme main-d'œuvre est inutilisée, entre autres à cause de la croissance des espérances de vie. Je vois là une grande place pour l'application concrète du principe que les constituants, en 1947, dans l'article 4 de la Constitution, associèrent avec clairvoyance au droit des citoyens au travail : « Tout citoyen a le devoir d'exercer, selon ses possibilités et selon son choix, une

activité ou une fonction concourant au progrès matériel ou spirituel de la société ».

En troisième lieu, si les Italiens montrent peu d'intérêt à participer activement à la vie politique, cela ne veut toutefois pas dire qu'il y ait une forte conflictualité avec la gestion publique, comme le démontre la raréfaction des grèves, due entre autres aux procédures d'atténuation et de conciliation et à la Commission de garantie pour la grève dans les services publics : le nombre de grèves générales et de grèves communes à plusieurs secteurs est à peu près semblable en 2011 et en 2021, et presque toutes ont été peu suivies. Donc, une société calme, peut-être apathique.

Quatrième point : il est vrai que les gouvernements sont de courte durée, mais ils n'en sont pas faibles pour autant. Les partis ont eu la force d'utiliser les « réserves de la République » (Ciampi, Dini, Monti, Conte, Draghi n'appartenaient pas au monde de la politique) et d'utiliser le personnel politique qui avait survécu à la fin de la Démocratie chrétienne, du Parti socialiste et du Parti communiste, comme Amato qui avait travaillé avec le socialiste Craxi, D'Alema, ex-leader du Parti communiste italien, Prodi, membre du parti politique Démocratie chrétienne qui avait été ministre de l'Industrie en 1978. En outre, les gouvernements ont étendu leur sphère d'influence, en absorbant une grande partie de la fonction législative (les normes sont, dans une large mesure, dictées par des décrets-lois, dont le nombre est très élevé, environ un par semaine). Enfin, il faut signaler la capacité de rénovation de la classe politique : en l'espace de quelques mois, deux femmes, l'une quadragénaire, l'autre âgée d'une trentaine d'années, ont été élues à la tête du gouvernement et à la direction de l'un des partis de l'opposition.

Cinquièmement, la fracture entre travailleurs en activité et retraités est compensée par les réformes qui, en 1995, ont entraîné l'extension, encore qu'échelonnée dans le temps, du système des cotisations pour le calcul des pensions de retraite et, en 2011, ont introduit le mécanisme d'indexation à l'espérance de vie et donc le report de l'âge de la retraite à 67 ans pour la retraite des vieux travailleurs. Malgré ses quelques pas en arrière, la réforme, qui garantit la viabilité du système des pensions de retraite à long terme, a été accueillie avec difficulté, mais sans tensions excessives.

Sixième point : la fracture entre le Nord et le Sud est compensée par les 2 millions environ de méridionaux qui sont passés ces vingt dernières années du Midi au Centre-Nord.

Enfin, la discordance entre le public et le privé est compensée par le recours à des moyens extérieurs, publics et privés, qui ont transformé l'État d'une pyramide en un réseau, puis d'un réseau en un archipel.

3. Un pays immobile ?

Pour conclure, peut-on dire que l'Italie est un pays immobile ? J'ignore la réponse à cette question. Je peux seulement vous présenter quelques réflexions en guise de conclusion.

Tenter de résumer en chiffres le vécu de la péninsule est une tâche impossible. Une suggestion méthodologique générale dans ce sens nous a été donnée, dès 1931, par Paul Valéry. Dans une page d'une grande perspicacité sur l'histoire, contenue dans ses *Regards sur le monde actuel* (P. Valéry, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1957, I tome, p. 1412). Valéry écrivait : « l'histoire mélodique n'est plus possible. Tous les thèmes politiques sont enchevêtrés, et chaque événement qui vient à se produire prend aussitôt une pluralité de significations simultanées et inséparables. » Valéry s'opposait à simplifier la complexité de la réalité historique (l'historiographie comme « ensemble de tables chronologiques parallèles ») et à mettre les événements en séquence. Pour Valéry l'histoire est faite de plusieurs couches, inextricables, plus ou moins longues, mais rattachées les unes aux autres, en tension continue.

J'accepte le conseil de Valéry, et en premier lieu j'étends mon exploration bien au-delà des trente dernières années, en notant que l'évolution de la péninsule a été également, durant l'histoire plus lointaine, presque toujours cyclique : au cours de certains siècles, en particulier le XVI^{ème} et le XVIII^{ème}, ont fleuri dans la péninsule des économies et des sociétés parmi les plus développées d'Europe, et donc du monde. Mais d'autres siècles sombres ont suivi, de stagnation, de sous-développement. Il faut donc faire attention non seulement aux évolutions, mais aussi aux cycles, aux inversions, aux retours en arrière.

Il faut, en second lieu, rappeler le destin du réalisateur de l'unité italienne. Cavour était né en 1810, Bismarck en 1815 et Gladstone en 1809 ; ils étaient contemporains. Cavour, l'artisan de l'unité, meurt en 1861, moins de trois mois après l'Unité d'Italie. Il n'en va pas de même pour Bismarck, l'artisan de l'unité de l'Allemagne, et pour Gladstone, rénovateur du gouvernement anglais. Bismarck, qui avait cinq ans de moins que Cavour, a été premier ministre en

Prusse de 1862 à 1871 et chancelier impérial de 1871 à 1890. Il a gouverné 30 ans de plus que Cavour. Gladstone a été pendant quinze ans (de 1841 à 1866) chancelier de l'Échiquier, à une époque où le titulaire de cette fonction était très proche du premier ministre ; puis, pendant quatorze ans (encore qu'avec des interruptions) de 1868 à 1894, il a été premier ministre de l'Angleterre.

Troisièmement : l'Italie est un pays prismatique, plein de contradictions, d'asymétries, de déséquilibres, d'inégalités. Ces difficultés se compensent souvent, comme celles d'une personne qui boîte, mais la compensation produit de nouvelles contradictions.

Enfin, en Italie le poids du passé est d'une extrême importance : la modernité se répand en Italie avec trois siècles de retard, à cause des divergences, du sous-développement, de l'absence de démocratie, de la faillite du réformisme hérité de la philosophie des Lumières (mais aussi, sur le plan intellectuel, du formalisme, du dogmatisme, de l'hégélianisme), auxquels il faut ajouter la présence des États Pontificaux. L'État national unitaire est resté loin de la société. Il a obligé, il n'a pas influencé, incité, stimulé, éduqué. Son droit a été construit sur un modèle d'individu anémique et asocial et il a été légitimé par la force et par la menace de la force. Ses processus décisionnels ne sont jamais parvenus à dominer la complexité des pouvoirs publics modernes. Son paternalisme n'a jamais réussi à exploiter la rationalité de ses citoyens, ou leurs passions, ou leurs intérêts. En un mot, l'État est dépourvu d'un projet pour la société.

Pour terminer sur une note positive, je voudrais relire un article de Gilles Céron publié par « Le Monde » du 6 mai 1978, dans la chronique « Au jour le jour » : « Rome, fin avril 2021. En raison des tragiques événements qui s'y succèdent, le soixante-quinzième anniversaire de la République italienne a été célébré très sobrement. On rappelle que les Italiens n'ont jamais eu le sens de l'État, à cause de leur longue histoire d'invasions et de morcellements, et que, dans ce climat d'effritement des institutions, les jours de la République italienne sont comptés. À cette occasion, le président de la République italienne a reçu de nombreux messages de sympathie, notamment ceux du premier ministre de la XII^e République française, des présidents de la Californie, du Wyoming et de quarante autres républiques d'Amérique du Nord, des rois de Murcie et de Galles et du grand-duc de Schleswig-Holstein ».

Merci infiniment, Monsieur le ministre, d'avoir su exprimer avec une telle concision les contradictions propres à votre pays, non sans y mettre un certain humour et, avons-nous cru reconnaître ici ou là, quelques éléments qui faisaient écho à la situation française.

Vous avez dit qu'il n'y a pas vraiment d'État en Italie, que c'est un pays prismatique dont les contradictions se nourrissent d'elles-mêmes et engendrent toujours, par les compensations, de nouvelles contradictions. Tout ceci est très riche mais aussi très déconcertant comparé à un pays comme le nôtre qui, comme dirait notre ami Stéphane Rozès, se reconnaît principalement dans la verticalité et notamment la verticalité de l'État. Nous connaissons, bien sûr, cette différence profonde entre nos deux pays mais je dirai que vous l'avez plutôt accentuée dans vos propos.

Peut-être vous posera-t-on une question tout à l'heure sur ce qui pourrait relever davantage de certaines ressemblances, au rang desquelles les formes que revêtent dans chacun de nos pays une certaine radicalisation de l'opinion. J'ai cru en discerner un autre exemple au début de votre propos quand vous avez parlé du poids de la dette publique, de l'importance du patrimoine privé. Vous avez parlé aussi de la façon dont l'épargne privée est mobilisée en assez grande partie au secours de la dette publique ou du financement public, peut-être pas autant qu'au Japon, par exemple, mais j'ignorais pour ma part ce trait. C'était très intéressant pour nous puisque notre situation est en ce point comparable. Vous avez parlé aussi de l'hétérogénéité du Nord et du Sud alors qu'en France l'analyse qui monte est celle de l'hétérogénéité des territoires et de l'archipelisation de la société française.

Les morcellements, les contradictions, les compensations, le mauvais état des finances publiques ... en tout cela nous nous rejoignons, à une exception près qui est celle de la stabilité des institutions, du moins de la stabilité politique qui, quels que soient les événements du jour, marque notre pays à l'encontre de ce que l'on pourrait dire pour le vôtre.

Mais j'ai senti quand même beaucoup d'harmoniques dans ce que vous disiez au point que l'on peut se demander si des pays qui ont de tels points communs ne pourraient pas s'entendre davantage et manifester une synergie plus forte en Europe. Mais c'est une vaste question.

Je vais maintenant donner la parole à un autre connaisseur de l'Italie dont j'ai dit tout à l'heure qu'il a consacré une partie de sa carrière à ce pays pour y réfléchir aussi sur l'Europe. Yves Mény va maintenant nous dire à sa façon où va l'Italie, à partir de quels fondamentaux sociaux et sociétaux, si j'en crois les thèses des différents ouvrages que j'ai rappelés tout à l'heure et qu'il a récemment publiés.

YVES MÉNY

Italie, défis historiques et incertitudes contemporaines

Permettez-moi de souligner d'abord qu'il n'y a pas de grandes différences entre le diagnostic posé par Sabino Cassese et le mien. Nous le disons différemment mais, en réalité, depuis quarante ans nos analyses convergent et, dans beaucoup de domaines, il serait difficile de trouver de grandes différences dans nos appréciations.

La question : Où va l'Italie ? m'a rappelé celle qu'avait posée Joschka Fischer en l'an 2000 : *Quo Vadis Europa ?*¹⁰. Et il apportait des solutions institutionnelles pour répondre à cette question. Ce ne serait pas la solution prioritaire pour l'Italie.

Où va l'Italie ? Très franchement, je ne sais pas. C'est un pays d'une telle complexité que les points de repère manquent. Mais si vous me demandiez où va la France, je serais aussi un peu dans l'incertitude. Il y a une incertitude générale de l'époque contemporaine caractérisée par tant de défis majeurs et sans précédent. Et la complexité de l'Italie fait qu'on peut lui appliquer ce que l'on a dit des États-Unis : « vous pouvez dire tout et son contraire sur les États-Unis, vous aurez toujours raison » tant ce pays présente de contrastes et de situations différentes.

C'est aussi le cas de l'Italie. L'Italie est extrêmement diverse. Et les Italiens eux-mêmes, à la différence de Sabino Cassese qui a essayé d'être mesuré en toutes

¹⁰ "Quo Vadis Europa ?" : Joschka Fischer et la finalité de l'intégration européenne (discours du 12 mai 2000).

Discours de M. Joschka Fischer, alors ministre allemand des affaires étrangères, sur la finalité de l'intégration européenne.

choses, sont souvent partagés entre un pessimisme noir et un optimisme excessif (qui d'ailleurs permet au bateau de voguer.) « *E la nave va...* ». Un dîner typique italien commence par le récit de tous les malheurs, les désastres et la longue liste de tout ce qui ne va pas en Italie pour se terminer par le constat : « Tout de même, ce pays est fantastique ! ».

Peut-être ne serai-je pas tout à fait impartial dans l'analyse car, tombé dans la potion magique italienne à seize ans, je ne m'en suis jamais remis...

Le développement de l'Italie depuis son unification a été marqué par trois grands thèmes :

La recherche de l'unité, la fabrication de l'unité nationale, jusqu'à la Première guerre mondiale, puis, à partir des années 20 par la mise en place du *Stato fascista*, du nouvel État fasciste.

Après la Seconde guerre mondiale, à partir des années 1950, l'Italie républicaine s'est donnée corps et âme à la construction de l'Europe. L'Europe comme solution externe à ses problèmes internes. Cela a fonctionné plus ou moins jusqu'aux années 1990.

À partir des années 1990 la vocation européenne de l'Italie se perd. Il n'y a pas d'alternative claire. Aucun grand chantier collectif n'est proposé aux Italiens auquel ils pourraient adhérer et s'identifier. La seule offre politique nouvelle est venue des populistes et elle fut autant caractérisée par le rejet des élites, des institutions et des politiques passées que par un catalogue de propositions irréalistes ou démagogiques. L'Italie se retrouve un peu dans la situation du personnage décrit par Italo Calvino, *Il visconte dimezzato* (le Vicomte pourfendu) qui, frappé par un obus durant la bataille, est coupé en deux, divisé en une partie bonne et une partie mauvaise, et tout le problème sera de réunir les deux parties du *visconte* pour retrouver l'unité du personnage.

Bien que l'unité territoriale de l'Italie ne soit pas remise en cause et qu'un orgueil nationaliste s'exprime à nouveau, la péninsule reste géographiquement, socialement, économiquement, culturellement faite de pièces et de morceaux qui ont du mal à faire système, il « *sistema paese* » comme l'écrivent sociologues, économistes et journalistes italiens.

Plus on connaît l'Italie, plus le mystère s'épaissit. J'ai essayé d'organiser ma réflexion autour de la conception, de la vision qu'ont les Italiens ont du temps et de l'espace.

Le rapport avec le temps est marqué, surtout au Sud, par le scepticisme. « Il faut que tout change pour que rien ne change »¹¹, la formule un peu éculée de Lampedusa exprime une certaine vérité. Les auteurs siciliens, anciens ou modernes, sont tous marqués par un scepticisme fondamental. Les choses passent. Les hommes passent. Les civilisations passent ... donc il faut prendre ses distances vis-à-vis des événements. Cela se traduit aussi dans l'action administrative, bureaucratique. Le temps n'a pas beaucoup d'importance, ce qui fait que les chantiers italiens durent souvent des décennies ... sauf quand il y a crise ! En 1979, quand je suis arrivé à Florence pour la première fois, on parlait de l'allongement de la piste de l'aérodrome de Florence pour permettre aux plus gros porteurs d'atterrir. On en parle encore, nous sommes en 2023. Mais quand le pont de Gênes s'est effondré il a été reconstruit en moins de deux ans, brillamment. Dans la crise, les Italiens sont géniaux. Dans l'ordinaire ils peuvent se disperser, perdre du temps. Et la bureaucratie est là pour rappeler que, au fond, le temps n'a pas d'importance.

Dans ce temps vécu par les Italiens la révolution est absente. Alors que la France est profondément marquée par la Révolution de 1789, en positif et en négatif. Tout comme elle est profondément marquée par une tradition politique de protestation contre le pouvoir quel qu'il soit, monarchique ou républicain. La forme privilégiée de la participation en France n'est pas le vote mais la protestation.

En Italie, au contraire, ce qui me frappe, en l'absence d'un État fort, c'est la force de la société civile. Un exemple témoigne de cet étonnement d'un Français en Italie : la plupart des ambulances en fonctionnement dans les villes et les villages sont financées et achetées par des dons privés. Certes l'État contribue au financement de ce service mais l'essentiel provient de la solidarité. Dans la société civile italienne, le phénomène associatif est beaucoup plus fort qu'en France. En effet, bien que nous nous enorgueillions d'avoir des milliers d'associations, la plupart du temps, ces associations se résument à un président, un secrétaire, un

¹¹ Phrase prononcée dans le roman de Lampedusa, *Le Guépard*, par Tancredi, neveu du prince de Salina.

trésorier et quatre ou cinq membres. Les associations françaises sont d'une faiblesse extrême. Les syndicats sont faibles, les partis politiques sont faibles. Alors qu'en Italie toutes ces forces sociales, malgré leur déclin présent, feraient pâlir d'envie la plupart de nos forces sociales françaises.

Autre incidence de cette absence de révolution, c'est ce qu'on a appelé en Italie, à partir de l'unité italienne, le transformisme, c'est-à-dire la capacité du système à absorber les oppositions, les antagonismes, à les faire siens, à les intégrer et à les digérer. Par exemple l'Italie a été quand même très marquée par la division entre la démocratie chrétienne et le parti communiste et, plus récemment par l'émergence des partis populistes. Mais, petit à petit, tout cela a été digéré. Le parti communiste d'abord, les partis populistes ensuite et aujourd'hui le parti de Meloni, Fratelli d'Italia ont, après une phase d'exclusion été inclus dans les classes dirigeantes en mettant progressivement sur la touche les anciennes formations et en faisant émerger de nouvelles formations. Une lente intégration, toute en douceur et sans grands traumatismes. Le paradoxe apparent de l'Italie c'est qu'on a parlé d'une « Seconde République » mais en réalité sans changer la lettre de la Constitution républicaine !

Le temps est aussi vécu comme philosophie personnelle. S'il y a un pays où l'adage *Carpe diem* a du sens, c'est en Italie. Les Italiens aiment la vie, aiment célébrer l'existence, se réjouir, chanter. Alors que les Français sont décrits comme « des Italiens de mauvaise humeur ». C'est vrai que l'Italie a un aspect joyeux, dynamique, bon vivant qui contribue aussi à cette forme de sociabilité. En revanche, peu d'Italiens subissent l'angoisse du futur. En dépit d'excellents analyses et rapports sociologiques ou économiques, l'Italie n'est pas le pays de la prévision, de la prospective ou de la planification. En témoigne la quasi-indifférence collective au déclin démographique pourtant dramatique et ce en dépit des flux migratoires qui en masquent l'ampleur.

L'espace.

Sabino Cassese a mentionné la division horizontale entre le Nord et le Sud. Il a eu raison de souligner que même si les différences s'atténuent, elles restent profondes. Ce qui m'a le plus frappé en voyageant en Europe ces dernières années, c'est d'observer le contraste entre la réussite de la mise à niveau des régions portugaises, espagnoles ou est-allemandes au niveau des infrastructures et le fait que le Sud de l'Italie reste encore, malheureusement, une région souvent

sous-développée du point de vue des infrastructures, que ce soient la route, le train, les hôpitaux, les écoles. On constate une insuffisance notoire qui n'est pas la résultante d'un manque de moyens mais de l'inefficacité bureaucratique qui, générale en Italie, est particulièrement dramatique dans le sud de l'Italie. L'Italie ne réussit pas à dépenser les fonds qui sont mis à sa disposition, notamment par l'Union européenne, ou finit par les dépenser trop tard et trop mal. C'était vrai hier, c'est encore le cas avec le PNRR financé par l'Union européenne pour un montant considérable (190 milliards).

Une autre division de l'Italie, géographique, verticale, est constituée par les Apennins qui séparent l'Italie en deux. À tel point que les étudiants du Sud, des Pouilles, vont plutôt dans les universités de Bologne tandis que les jeunes Calabrais vont étudier à Naples ou à Rome. Les Apennins restent une barrière difficilement franchissable.

Une autre barrière réveille tous les cinq ans une espèce de serpent de mer : c'est l'isolement relatif de la Sicile. Le fameux projet de pont dans le détroit¹² est régulièrement agité quand on veut détourner l'attention de la population italienne d'autres problèmes.

Une division socio-économique oppose un Nord plus riche que n'importe quelle région française à un Sud plus pauvre que n'importe quelle région métropolitaine française et qui se rapprocherait plus des régions ultramarines.

La division politique s'exprime de manière très ressentie dans une division locale ou régionale liée à la riche tradition politique *du Campanilismo* et des petits États italiens. Cela présente aussi des aspects très positifs. Par exemple, les *clusters*, les districts économiques, souvent spécialisés, qui se constituent au niveau local sont extrêmement actifs et fonctionnent sur le principe de la sociabilité et de la solidarité interprofessionnelle. Par exemple, dans tel district, spécialisé dans les salles de bains, certains font des robinets, d'autres des baignoires, etc. L'État n'entre pour rien dans ces mécanismes spontanés qui

¹² En 2022, après l'annonce de sa nomination en tant que ministre des infrastructures, Matteo Salvini, a fait part de sa volonté de relancer la construction d'un pont entre la Calabre et la Sicile, dans le détroit de Messine. Une idée très souvent évoquée, depuis l'époque romaine, mais qui n'a jamais vu le jour. Déjà, dans les années 2000 Silvio Berlusconi avait porté l'idée de ce pont routier et ferroviaire de 5 km de long qui devait relier Torre Faro (Sicile) à Villa San Giovanni (sur le continent). Censé voir le jour en 2012, le projet avait été abandonné.

émanent de la société. Rien à voir avec la France où on aurait imaginé mille dispositifs pour faire pousser quelques usines.

L'Italie est donc caractérisée par une certaine ambivalence. Beaucoup de localisme, c'est vrai, et, en même temps, de xénophilie, c'est-à-dire une admiration un peu béate pour ce qui se fait de mieux à l'étranger. On envie telle chose à la France, telle autre chose à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne ... comme si l'Italie était toujours moins bonne que les autres. C'est un sentiment un peu excessif.

Je terminerai en évoquant les rapports des Italiens avec l'État et la société. Pour moi, le problème numéro un de l'Italie, ce qui empêche cet oiseau merveilleux de voler aussi haut qu'il le devrait, c'est la bureaucratie. Je ne sais pas comment résoudre ce problème ... si ce n'est en supprimant la bureaucratie. Mais cela créerait d'autres problèmes, dirait Sabino Cassese, le meilleur spécialiste de la bureaucratie italienne.

Les relations entre les Italiens et la société sont marquées par un énorme problème démographique. L'Italie vieillit, l'Italie perd des habitants. La population italienne, qui perd 150 000 à 200 000 habitants par an en dépit d'une forte immigration, est passée sous les 60 millions d'habitants.

Ce déficit démographique s'accompagne d'une forte émigration de jeunes Italiens formés, éduqués.

Cette émigration n'a pas que des effets négatifs. J'en donnerai un exemple auquel nous ne pensons pas et qui pourtant est sous nos yeux : on peut parler d'une véritable multinationale de l'alimentaire italienne dans le monde. Des milliers et des milliers de négoce ne vendent que des produits italiens, pour notre grand plaisir. Les produits italiens sont très populaires. C'est une sorte de multinationale invisible. Tous ces gens n'ont qu'une, deux ou trois boutiques mais ils ne vendent que des produits italiens, ce qui fait que la mozzarella et la burrata sont les fromages les plus populaires au monde, que ce soit aux États-Unis, en France ou ailleurs. Il n'y a donc pas besoin de promotion à travers les ambassades, la promotion se fait toute seule, par tous ces agents.

Mais on peut s'inquiéter de voir de nombreux diplômés italiens brillantissimes partir pour les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, où ils travaillent dans les organismes de recherche parce qu'ils ne trouvent pas de postes en Italie où ils ne peuvent espérer un poste stable que vers 40 ou 45 ans avec des salaires assez faibles et une incertitude permanente quant à leur avenir professionnel.

C'est vraiment une question dramatique à laquelle l'Italie n'a pas encore trouvé de réponse. Le gouvernement Meloni dit s'en préoccuper mais les mesures tardent à être définies et plus encore à se concrétiser.

Parmi les points forts, l'économie. Avant le covid, la France, avait un déficit commercial annuel de 50 milliards d'euros tandis que l'Italie enregistrait un surplus commercial de 50 milliards d'euros. Aujourd'hui (fin 2022) la France enregistre 175 milliards de déficit commercial à cause de l'énergie. Mais le déficit commercial de l'Italie, qui a encore moins d'énergie que nous, est de 35 milliards. Il y a donc des « miracles ». On pensait par exemple que l'export de la région *Friuli-Venezia Giulia* (Frioul-Vénétie Julienne) allait s'effondrer du fait que cette région commerce principalement avec l'Est, notamment la Russie. Or malgré les sanctions à l'encontre de la Russie, les exportations de cette région ont crû de 30 % car les Italiens vendent beaucoup plus dans la région du Caucase. Les marchandises font vraisemblablement un contournement mais ce sont des Turcs et les États du Caucase qui sont aujourd'hui les clients principaux de cette région extrêmement exportatrice.

Il y a aussi la capacité à délocaliser. L'Italie a perdu toute la production d'arts ménagers, presque tout le textile et presque toute l'industrie de la chaussure mais ce sont les Italiens qui contrôlent encore cette production qui se fait en Pologne, en Turquie, en Roumanie, dans les Balkans, etc. parce que les bureaux d'études et les firmes sont restés en Italie.

En revanche, sur le plan économique, une des grandes difficultés réside dans la capacité à dépasser le fondateur dans les entreprises familiales traditionnelles. Les familles ne sont pas éternelles et il n'est pas du tout garanti que les enfants soient aussi bons entrepreneurs que le père fondateur. Il y a donc un énorme problème de transmission du patrimoine des entreprises, ce qui suscite un peu d'agacement en Italie parce que les multinationales, qu'elles soient françaises, allemandes, américaines, etc. vont faire leur *shopping* au moment de la mort ou avant la mort du fondateur. C'est là le vrai problème du passage d'une structure familiale extrêmement efficace mais qui a quand même des limites à une société plus grande et contrôlée par des capitaux étrangers.

Dernier point, la question des valeurs. L'Italie est caractérisée par une très forte solidarité locale mais aussi intergénérationnelle assez étrangère aux habitudes françaises. Il n'est pas rare que toutes les générations cohabitent sous le même toit

et il est difficile de quitter le nid familial. Cette solidarité intergénérationnelle très forte a des conséquences économiques importantes. Par exemple le besoin d'établissements pour les personnes âgées est moins important puisque ce sont les familles qui s'en occupent. Et comme de plus en plus de femmes travaillent, une invention italienne, la « *badante* », c'est-à-dire la personne qui s'occupe de la maison, a été incidemment un instrument extraordinaire d'intégration des immigrés. Les Italiens sont presque tous contre l'immigration mais ils emploient tous une « *badante* », avec des systèmes d'une ingéniosité extraordinaire. Par exemple, avant la guerre en Ukraine, des bus faisaient chaque semaine la navette entre les principales villes italiennes et Kiev. En effet les Ukrainiennes peuvent venir six mois en Italie avec un permis de travail, donc on alterne : deux sœurs, deux cousines, etc. qui viennent assister une personne âgée par exemple. Malgré tout l'intégration de ces immigrés n'est pas si mauvaise parce qu'une grande partie d'entre eux – de moins en moins, il est vrai – ont été intégrés dans les familles, ce qui signifie une intégration par le logement, l'apprentissage de la langue, l'acquisition des codes culturels etc...

L'identité. Outre leur identité locale les Italiens avaient une identité rêvée qui était l'identité européenne. Depuis vingt ou trente ans, une identité nationale très forte émerge et elle s'est exprimée d'abord à travers le sport. C'est le sport qui a recréé ou ré-autorisé des formes d'identité nationale jusque-là un peu honteuse depuis la fin du fascisme.

Je suis donc très confiant dans le futur de l'Italie parce que c'est un pays très flexible qui n'attend pas grand-chose de l'État, qui doit résoudre ses problèmes par lui-même ... mais en même temps il manque une perspective pour le futur. Je serais heureux si Sabino Cassese pouvait me dire comment se dessine le futur de l'Italie en Europe, dans le bassin méditerranéen ... C'est peut-être ce qui m'inquiète le plus parce que la jeunesse, devenue volage, volatile, est en train d'aller voir ailleurs.

L'Italie est aussi un pays catholique, doté de deux États, le Vatican et la République italienne, ce qui est peut-être aussi une source de désarroi : le Vatican pèse de moins en moins, la conférence italienne des évêques est de moins en moins écoutée, et comme le dit un de mes amis qui ne pratique pas de religion, je suis un « pratiquant non catholique ». Ce pourrait être une définition des Italiens,

qui vont encore à l'église. Mais il ne faut pas penser que l'Italie soit moins déchristianisée que ne l'est la France.

En guise de conclusion, je citerai un ouvrage collectif passionnant publié récemment par l'École française de Rome. L'ouvrage se donne pour objectif d'étudier l'Italie des origines jusqu'à la fin de l'épopée napoléonienne, en 1815 et le titre traduit cette ambition : *Le temps des Italies, XIIe-XIXe siècle*¹³, suggérant qu'il existe désormais une seule Italie. Ce qui est vrai du point de vue du droit interne et international. Mais je suis convaincu que le titre va comme un gant à l'Italie contemporaine, celle des Italies qui rendent la compréhension de ce magnifique pays si délicate et difficile.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

J'ai été frappée par les convergences et les divergences entre les deux interventions. Peut-être à la fin pourrez-vous dialoguer entre vous, sans préjudice des questions de la salle, car il y a manifestement des points qui vous réunissent et des points qui vous séparent.

Je vous suis reconnaissante d'avoir mis l'accent sur une question qui nous préoccupe ici. Pourquoi l'Italie nous a-t-elle dépassés en matière de poids de l'industrie dans le PIB ? Je découvre ce tissu de PMI en Italie, sorte de *Mittelstand* italien que nous imaginions caractéristique de l'Allemagne. Mais Louis Gallois nous a expliqué récemment¹⁴ que des initiatives locales sont en train de fleurir en France et que l'on assiste au réveil dynamique de certains territoires dans lequel la politique de l'État national n'a pas grand-chose à voir. Peut-être avons-nous appris de l'Italie sur ce point.

Je vais passer la parole à Monsieur l'ambassadeur Christian Masset qui va nous dire comment il voit l'avenir de l'Italie et les relations franco-italiennes, avec une

¹³ Jean Boutier, Sandro Landi et Jean-Claude Waquet, *Le temps des Italies, XIIe-XIXe siècle*, École Française de Rome, Paris, Passés Composés, 2023.

¹⁴ Louis Gallois était l'un des orateurs du colloque « *Le défi du redressement économique de la France* » organisé par la Fondation Res Publica le 31 janvier 2023.

question émergente : le traité du Quirinal aurait-il été le même après la guerre d'Ukraine ?

CHRISTIAN MASSET

Italie, France, Europe

Merci beaucoup Madame la présidente.

Merci d'avoir pensé à moi pour ce séminaire extrêmement intéressant. Je suis particulièrement honoré d'être à côté de deux grandes figures de référence sur l'Italie et en Italie. Et je suis vraiment honoré de retrouver Monsieur le ministre. Nous avons eu dans le passé l'occasion de nous rencontrer. J'aperçois dans la salle d'anciens collègues. C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous.

Je commencerai par un mot sur l'industrialisation.

Effectivement, en Italie, la production est assurée par un tissu de petites et moyennes entreprises. Il y a aussi des grands groupes qui ont décliné au fil du temps. Beaucoup étaient d'origine publique et n'ont pas très bien marché.

Les petites et moyennes entreprises produisent sur leur territoire, alors qu'en France le gros de la production est effectué par de très grosses entreprises devenues des multinationales qui ont décidé de produire où se trouvaient les marchés. D'où une énorme délocalisation qui explique la chute de la part de l'industrie dans le PIB français, passé de 20 % à 12 % ou 13 % du PIB alors qu'en Italie ce chiffre est resté au-dessus de 20 % parce qu'il n'y a pas eu ce phénomène de délocalisation. Il y a eu, comme vous le rappeliez, quelques *clusters* en Roumanie mais cela n'a pas du tout le caractère massif que cela a eu en France. L'Allemagne n'a pas connu non plus ce phénomène de délocalisation massive parce que les entreprises allemandes, pour conserver l'image de la *Deutsche Qualität*, ont toujours pour objectif d'assembler le produit final ou d'avoir le contrôle de la production finale. Pour les automobiles comme pour beaucoup de produits le *made in Germany* reste plus attractif que le *made in Poland* ou le *made in China*. Les entreprises allemandes y sont toujours attachées. Aussi ont-elles moins délocalisé que les françaises.

Je partirai du constat que faisaient en 2001 deux très grands connaisseurs de l'Italie, Gilles Martinet, qui fut ambassadeur de France en Italie de 1981 à 1984, et Sergio Romano, grande figure du journalisme et de la diplomatie. Ils avaient écrit un livre entretien intitulé *Une amitié difficile*¹⁵.

Effectivement, toute l'histoire de la relation franco-italienne est celle d'une amitié difficile, et, comme le disait Madame la présidente, cette histoire a connu des orages... C'est donc une sorte de ciel de mars perpétuel, avec des éclaircies, des éclairs, des averses puis des périodes un peu plus calmes. Moi-même, pendant cinq ans en poste, j'ai tout connu, j'ai vu toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et toutes les saisons. J'ai même été rappelé comme ambassadeur de France en Italie, une première depuis 1940 ! Et j'ai connu des moments extraordinaires comme la signature du traité du Quirinal.

Cette relation agitée, ces secousses ne sont pas détachables de la vision que les deux pays ont de l'Europe et de la façon dont ils se projettent dans cette Europe, ce qui peut conduire à des périodes d'idylle comme à des périodes de difficultés et même de crise.

Le paradoxe de tout cela c'est que cette « amitié difficile » recouvre en fait une densité de rapports extraordinaire et que nous sommes probablement en Europe les deux grands pays qui avons le plus d'atomes crochus, le plus d'intimité.

Actuellement notre coopération est extrêmement dynamique.

On le voit dans l'économie puisque nous avons dépassé en 2022 les 100 milliards d'euros d'échanges de biens (80 milliards avant le covid.), chacun étant le deuxième partenaire de l'autre. C'est un bond extraordinaire. On observe aussi un développement spectaculaire des investissements croisés, particulièrement d'ailleurs dans le sens Italie-France, qui opère un certain rééquilibrage au profit de l'Italie.

On le voit aussi dans les échanges universitaires. Quand je suis arrivé en Italie il y avait à peu près 200 doubles-diplômes, cinq ans après il y en a 350. Il y a des classes Esabac¹⁶, c'est-à-dire des sections françaises, dans environ 350 lycées d'excellence italiens, c'est plus qu'en Espagne ou en Allemagne.

¹⁵ Gilles Martinet & Sergio Romano, avec Michele Canonica *Une amitié difficile : entretiens sur deux siècles de relations franco-italiennes*, publié par l'Association Dante Alighieri - Comité de Paris, 1999.

¹⁶ L'Esabac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'*Esame di Stato* italien. Ce diplôme est préparé dans les lycées à section binationale français / italien

Sur le plan culturel c'est clairement la première relation pour l'un et l'autre.

Dans le domaine militaire et de la défense il y a désormais de multiples coopérations sur lesquelles je reviendrai.

Il y a aussi le mouvement des personnes tout simplement : le tourisme a explosé, les échanges d'étudiants sont nombreux. 500 000 Italiens vivent en France et 100 000 Français en Italie. Tout cela révèle une dynamique forte.

Nous avons donc une contradiction que le traité du Quirinal, signé en 2021, visait justement à résoudre.

Je rappelle la façon dont ce traité avait été imaginé. C'était en 2017, à Lyon, lors de l'avant-dernier sommet bilatéral. Après des orages violents durant le mois d'août (la Libye, l'affaire STX- rachat des chantiers navals de l'Atlantique, etc.), c'était à nouveau l'éclaircie, nous retombions sur nos pieds. Un journaliste italien, s'adressant au Président de la République, proposa : « Il y a un traité de l'Élysée, ne pourrait-on pas avoir aussi un traité franco-italien ? ». On pourrait très bien imaginer un traité du Quirinal, avait répondu le Président de la République. L'expression, sortie d'une façon un peu spontanée, a fait mouche, on y a réfléchi et cela s'est fait. Le nom « Traité du Quirinal » apparaissait pourtant impossible compte tenu de la séparation des pouvoirs en Italie : difficile de concevoir qu'un traité de la compétence du gouvernement soit signé à la Présidence de la république, au Quirinal ! On a fait fi de tout cela et le traité a été signé au Quirinal.

Or ce traité n'est pas le traité de l'Élysée, ce n'est pas un traité de réconciliation. En effet nos deux pays n'ont pas été en guerre. Certes il y a eu l'épisode de 1940 mais ce n'était pas du tout le même rapport qu'avec l'Allemagne. Il ne s'agissait donc pas de réconcilier les peuples. Il ne s'agissait pas non plus, comme dans certains traités d'amitiés, de tisser un lien car la relation franco-italienne, extrêmement dense, est ancienne. Il s'agissait de la structurer et d'essayer de la stabiliser pour éviter ces à-coups qui empêchent cette relation d'exprimer tout son potentiel...

Un deuxième élément, très important, qui ne figurait pas dans le traité de l'Élysée mais figure dans le traité d'Aix-la-Chapelle (avec l'Allemagne) est

"Esabac". Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur italien.

l'Europe. C'est un traité France-Italie, mais en Europe, avec un horizon européen. C'est un point très important. Si ce traité a été rendu possible c'est aussi parce que l'écart qui pouvait exister entre nos visions sur l'Europe s'est réduit, comme l'ont très bien dit le professeur Cassese et le professeur Mény.

Au départ, en 1957, il y avait un grand écart entre la vision de De Gaulle et la vision des responsables italiens.

Pour la France, comme l'avait dit Kissinger, l'Europe était une réincarnation, c'était l'État donc la puissance. Il y avait toujours ce rêve de puissance.

Pour l'Italie, l'Europe était davantage vue comme un substitut de l'État, de la bureaucratie, comme un facteur de modernisation. Outre que l'Europe apportait de grands financements elle allait être un moteur de la modernisation de l'Italie. Les Italiens se sont donc extraordinairement investis dans l'idée européenne.

Tout ceci, petit à petit, a changé. L'entente médiocre entre de Gaulle et l'Italie venait en grande partie de cette différence de conception de l'Europe. Les Italiens avaient du mal à faire de grandes choses avec de Gaulle parce qu'ils ne partageaient pas la même conception. La vision française a changé. Il y a eu plus d'engagement dans l'Europe. Les Français ont été les moteurs du traité de Maastricht tandis qu'en Italie, petit à petit, une certaine vision de l'intérêt national a repris ses droits. Ce changement, ce rapprochement comptait pour beaucoup dans la bonne entente entre Mitterrand et Craxi.

Dans les années 1990 – les années Berlusconi – l'effet de substitution a commencé à lasser (l'Europe ne va pas nous dicter ce qu'on a à faire !) d'autant que l'Italie, dans ces années-là, est devenue crédeur net (elle payait plus qu'elle ne recevait).

Ensuite nos deux pays ont subi des à-coups (notamment, en France, le référendum de 2005). Et, en 2018 nous nous sommes retrouvés dans une situation inédite avec, en Italie, l'avènement au gouvernement, avec Luigi di Maio et Matteo Salvini, d'une coalition populiste eurosceptique, tandis que le président et le gouvernement français se montraient très allants sur l'Europe (comme en témoigne le « Discours de la Sorbonne »).

Avec la crise du covid nous avons pris conscience l'un et l'autre de notre interdépendance au niveau européen.

Puis vint le programme *Next Generation EU* dont l'Italie est devenue de très loin la première bénéficiaire et qui, pour une fois, après l'affaire de la crise d'austérité en 2011 et les problèmes liés aux migrations, a montré que l'Italie n'a pas été laissée seule, qu'elle a bénéficié de l'aide de l'Europe. Cela a changé la

perception des Italiens sur l'Europe et nous sommes maintenant au niveau des opinions dans une situation assez similaire.

Le traité du Quirinal, totalement inédit, a fait des émules. Le traité de Barcelone, signé avec les Espagnols, est proche du traité du Quirinal. De même l'Italie est en train de négocier des accords moins ambitieux (feuilles de route, mémorandums, etc.) qui s'inspirent du traité du Quirinal avec l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Il est important d'avoir une idée claire des objectifs pour comprendre les ressorts, les difficultés et les opportunités de notre relation.

Le premier objectif est de mieux se connaître. C'est ce qu'on appelle le paradoxe de la proximité. Nous sommes héritiers d'une culture commune. Nous allons souvent en Italie, les Italiens viennent volontiers en France. Mais, en réalité, nous ne nous connaissons pas bien. Parce que nous sommes très proches, nous avons l'impression que nos deux pays fonctionnent un peu de la même façon. Or, comme l'ont très bien dit les deux professeurs, le rapport à l'État est complètement différent.

Le rapport à l'espace national est complètement différent pour des raisons historiques. En Italie il y a eu une juxtaposition d'histoires jusqu'à une époque très récente. Toute ville italienne d'un peu d'importance a été une capitale et s'en souvient.

De plus la girandole des gouvernements en Italie s'oppose à nos institutions fortes. Mais il faut bien voir que derrière ce tourniquet des gouvernements il y a des invariants. La politique étrangère italienne, notamment, est plus stable, plus continue que la nôtre.

Tout cela explique de nombreux préjugés et le fait que nous ne nous comprenons pas nécessairement. Cela ne date pas d'hier. « Il y a des moments où je préfère l'autoritarisme autrichien à la condescendance française » disait Cavour en 1862. Et cela n'a pas totalement disparu. Des préjugés se sont construits de part et d'autre, d'où la nécessité de mieux se connaître. C'est la raison pour laquelle le traité du Quirinal organise toute une série d'échanges entre décideurs, fonctionnaires, jeunes, etc. C'est absolument fondamental. Un peu comme on l'avait fait pour le traité de l'Élysée afin que les peuples se connaissent pour surmonter la haine héréditaire.

Il faut aussi organiser un réflexe franco-italien – actuellement inexistant – face à un problème. Qu'en pense la France ? Qu'en pense l'Italie ? Que pouvons-nous faire ensemble pour le résoudre ? De la même façon nous ne prenons pas nécessairement en compte les intérêts de l'autre alors qu'au niveau européen nous devrions être attentifs à ce qui est important pour l'Italie, pour la France. Chose que nous faisons en franco-allemand. C'est la raison pour laquelle on a organisé toute une série de mécanismes de consultations systématiques à un très haut niveau de façon à obliger les équipes des Italiens et des Français à travailler ensemble. J'ai travaillé au cabinet d'Hubert Védrine qui voyait dans le franco-allemand une religion d'État ou une machine à fabriquer de la synthèse. Il faut faire la même chose avec l'Italie. Ce qui devrait être plus facile parce que nous avons beaucoup de convergences.

Tout ce que j'ai indiqué dessine des intérêts communs, donc des convergences, notamment sur la façon dont on doit aborder en Europe la sécurité, l'industrie, etc. Le problème est que jusqu'à présent nous ne travaillions pas assez et n'étions donc pas capables de transformer nos convergences en actions communes. Et nous mettions sous le tapis nos divergences qui apparaissaient totalement déplacées. De là naissaient des malentendus qui se transformaient vite en crise. Alors que dans le franco-allemand on n'est d'accord sur rien au départ mais on essaie de fabriquer de la synthèse.

Des matrices de projets sont en cours d'élaboration (le traité du Quirinal est entré en vigueur le mois dernier), qu'il s'agisse d'accélérateurs pour les projets communs d'entreprises ou des nombreux projets dans le domaine de la défense et de l'armement. S'ajoutent à cela le service civique franco-italien, un grand programme de mobilité des artistes entre l'Italie et la France, à vocation européenne, « Le Nouveau Grand Tour »¹⁷, et le développement dans les lycées des filières dont je vous parlais. Tout cela est en cours mais il faut naturellement poursuivre.

L'an dernier des élections ont eu lieu en France et en Italie. Le gouvernement de Mme Meloni d'une part, le Président et le gouvernement français d'autre part, n'ont pas les mêmes positions sur l'échiquier politique. La question se pose de

¹⁷ Le Nouveau Grand Tour est un programme de résidences destiné aux jeunes artistes d'Europe et déployé sur l'ensemble du territoire italien. Il s'inspire de la tradition historique du Grand Tour, fondé au 17^e siècle, qui permettait à la jeunesse de découvrir le patrimoine artistique et de parfaire sa formation.

savoir comment va fonctionner ce traité du Quirinal, notamment par rapport à l'Europe. « Je suis conservatrice et nationaliste », écrit Mme Meloni dans son livre autobiographique paru en 2021 (*Je suis Giorgia*). En réalité elle est pragmatique. Elle a conscience de l'immensité des défis auxquels nos pays sont confrontés. Comme nous, face à la fragmentation de la mondialisation, à la compétition entre la Chine et des États-Unis, elle concède que l'Europe est l'échelon pertinent pour répondre à ces défis, même si ce n'est pas le seul. Elle a besoin de l'Europe, elle essaie de trouver un compromis entre son affirmation de l'Italie et cette nécessité.

Entre la France et l'Italie apparaissent des convergences et ce que je n'appellerai pas des divergences mais des « questions ouvertes ».

La première convergence porte sur un point important, l'Ukraine. Mme Meloni a pris un engagement fort. Elle a une position sans ambiguïté de soutien à l'Ukraine, contre ses alliés politiques : on connaît la position de M. Berlusconi et de M. Salvini et il y a dans son électorat un important courant favorable à Poutine. L'Italie n'a jamais vu la Russie comme un ennemi. Nous avons des rapports de puissance avec la Russie, l'Italie n'a pas eu de rapports de puissance avec la Russie. Il y a toujours eu en Italie un courant transpartisan assez favorable à la Russie, qui a critiqué en particulier les sanctions imposées en 2014 après l'invasion de la Crimée.

Mme Meloni le fait parce que d'abord c'est pour elle une question de crédibilité vis-à-vis de ses principaux partenaires européens mais surtout des États-Unis. Or les partenaires européens dont elle se sent le plus proche sont les pays d'Europe centrale et orientale, avec lesquels elle a des liens privilégiés, notamment avec le parti Droit et Justice (PiS) de la Pologne. C'est aussi une conviction profonde parce qu'elle croit à l'émancipation des peuples. Et donc, comme elle s'est engagée par exemple sur la question du génocide arménien, elle appuie l'émancipation du peuple ukrainien.

La deuxième convergence concerne la défense européenne. Jusqu'à il y a quelques années, les Italiens étaient très atlantistes. Seul l'OTAN comptait et ils regardaient la « défense européenne » avec beaucoup de suspicion. Cela a changé. Pendant l'épisode Trump, pour la première fois pointait une interrogation sur la capacité à protéger des États-Unis. À cela s'ajoute le souci de l'intérêt national,

notamment en matière d'industrie d'armement. Cela a suscité une évolution importante des Italiens qui aujourd'hui soutiennent la défense européenne et l'autonomie stratégique, en complémentarité avec l'OTAN.

La Méditerranée est longtemps apparue comme un terrain de rivalité entre l'Italie et la France. La question méditerranéenne et la relation avec notre pays ont d'ailleurs déterminé la politique étrangère de l'État italien naissant. L'appropriation de la Tunisie par la France à la fin du XIX^{ème} siècle donnant l'impression que la France niait à l'Italie son rôle en Méditerranée a amené celle-ci à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche, rejoignant la Triplice, qu'elle abandonnera au moment de la Première guerre mondiale. Cette « rivalité » a duré très longtemps et a subsisté dans l'opinion jusqu'à une période récente, notamment à propos de la Libye. Cette perception de rivalité est dépassée aujourd'hui par les ingérences de la Turquie, de la Russie ou de la Chine, alors même que le retrait des États-Unis se poursuit : un travail en commun prend tout son sens.

Ceci est couplé avec la récente projection de l'Italie en Afrique. Les Italiens ont beaucoup investi dans l'ouverture d'ambassades, dans des programmes de développement, dans une présence militaire au Sahel. Pour l'Italie, le Sahel est désormais la frontière sud de l'Europe. Mais là où nous avons un prisme sécuritaire, très dicté par la lutte contre le terrorisme, les Italiens privilégient le prisme migratoire : comment arrêter les flux de migration qui traversent l'Afrique ?

Sur l'énergie nous nous retrouvons aussi sur l'encadrement des marchés. Les Allemands refusent que l'on touche aux actuelles règles de marché sur le plafond du gaz, sur l'électricité, etc. Les Italiens et nous, au contraire, sommes favorables à un encadrement du marché. Sur le nucléaire, je ne pense pas que l'on construira de sitôt des centrales nucléaires en Italie mais celle-ci a beaucoup de compétences et le nouveau nucléaire peut être un espace de coopération.

Les entreprises françaises et italiennes ont des intérêts communs pour pousser l'Europe à investir et à être présente dans le domaine des technologies : la révolution digitale, la révolution énergétique écologique, la santé, afin de

développer des Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (IPCEI)¹⁸. Il y en a plusieurs dans les domaines dont j'ai parlé. Nous avons maintenant des entreprises communes comme STMicroelectronics, multinationale franco-italienne, une des plus grandes entreprises mondiales de semi-conducteurs.

Pour tout ce que je viens d'énoncer, la défense, la révolution technologique, la santé, il faudra des investissements considérables. Nous nous retrouvons pour promouvoir les financements européens, mais de façon graduée car tout cela est affaire de compromis, et aussi un pacte de stabilité qui permette d'avoir la plus grande appropriation possible par les États de leur trajectoire financière.

Il faut aussi parler des questions ouvertes.

Il y a bien entendu les migrations. Sur la dimension externe nous nous retrouvons sur l'idée qu'il va falloir faire une sorte de contrat avec les pays méditerranéens et africains autour des migrations pour donner un cadre aux migrations légales et mettre en œuvre le retour des étrangers en situation irrégulière.

Mais notre géographie n'est pas la même. Au cœur de l'Europe la France est un pays de mouvements secondaires. Les migrants ne viennent pas d'abord en France, ils entrent par d'autres pays, dont l'Italie. Celle-ci est un pays de premier accueil. On retrouve très vite en France beaucoup des immigrés arrivés en Italie, y compris sur les plages de la Manche pour essayer de gagner l'Angleterre.

Le climat. L'Italie traditionnellement a été un pont entre les moins-disant et les mieux-disant. Dans la précédente législature elle a rejoint les mieux-disant. Aujourd'hui elle revient à sa position d'origine.

¹⁸ Le Projet Important d'Intérêt Européen Commun (IPCEI) est un mécanisme européen visant à promouvoir l'innovation dans des domaines industriels stratégiques et d'avenir au travers de projets européens transnationaux.

L'IPCEI autorise les pouvoirs publics des États membres à financer des initiatives au-delà des limites habituellement fixées par la réglementation européenne en matière d'aides d'État.

Les opérateurs économiques participants doivent démontrer leur volonté de coopérer avec d'autres *leaders* européens de l'innovation sur le secteur concerné dans le but de développer l'ensemble de la chaîne de valeur sur le territoire européen.

Pour Mme Meloni l'avenir de l'Union européenne c'est l'Europe des nations. La politique du gouvernement français correspond à une vision plus intégrée. Sachant que la Présidente du Conseil demande en même temps plus de travail en commun sur les sujets de défense et de politique étrangère, cela signifie-t-il qu'elle va accepter la majorité qualifiée sur ces sujets ? Je ne sais pas. Mais, comme on le voit, ce n'est pas blanc et noir, c'est beaucoup plus complexe.

L'Europe est-elle la garante des droits ? C'est dans les traités. L'Europe n'est pas définie par sa géographie mais par ses valeurs. La question concerne la Hongrie, la Pologne ... Le positionnement de Mme Meloni est de dire : nous respectons les valeurs mais nous ne voulons pas que ce soit transformé en outil politique et l'Europe ne doit pas dicter leur conduite aux États. C'est aussi une question ouverte.

Dernière question ouverte, celle des formats, très importante parce que l'Italie n'a jamais aimé le franco-allemand. Va-t-on trouver une sorte d'interaction Italie-Allemagne-France ? Il y a aussi le partenariat privilégié avec les pays d'Europe centrale et orientale voulu par Mme Meloni. Comment tout cela va évoluer ? Ce sera entre ces deux bornes.

Next Generation EU a quand même permis à tous les pays européens de faire face à la crise économique provoquée par le covid. Pour la première fois depuis des années nous avons travaillé ensemble et c'est une proposition franco-italienne qui a fait la différence. Nous sommes donc capables, quand nous sommes ensemble, de changer la donne.

Nous avons des intérêts communs, industriels, sécuritaires, migratoires ... qui créent beaucoup de convergences. Il faut utiliser ces convergences pour être plus forts en Europe et faire en sorte que nos intérêts nationaux, qui se retrouvent dans ces intérêts communs, soient défendus et protégés.

C'est peut-être une amitié difficile mais c'est surtout une amitié nécessaire. Par conséquent, même si c'est difficile, il faut travailler.

C'est mon message : une amitié nécessaire qu'il faut cultiver.

Merci.

Débat

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup, Monsieur l'ambassadeur, pour ce très remarquable exposé qui, je dois le dire, m'a personnellement beaucoup appris.

L'important c'est le format, avez-vous dit, par comparaison avec le partenariat franco-allemand. Mais pour que le format fonctionne ne faudrait-il pas qu'il soit un peu plus consistant ? Ne faudrait-il pas que nous soyons au bord de décisions communes en certains domaines ? On peut penser à la relation avec le Maghreb, avec la Lybie, on peut penser aux projets de défense dans lesquels on a du mal à voir si l'Italie penche vraiment du côté de la France. N'est-ce pas de ce côté qu'il faudrait ouvrir un peu plus cette application du traité de manière à ce que le format puisse déborder et ressembler davantage au partenariat franco-allemand ? C'est une grande question pour nous car si nous pouvions équilibrer le partenariat franco-allemand par un partenariat franco-italien – ou franco-méditerranéen, incluant l'Espagne – les choses seraient peut-être différentes y compris dans la perception que nous avons de l'Union européenne.

CHRISTIAN MASSET

Je parlais du format parce que c'était une question ouverte pour l'Italie. Elle est attachée à faire partie des formats qui décident. C'est la raison pour laquelle demeure l'ambition de rejoindre le « couple » franco-allemand. En même temps, ce que nous dit Mme Meloni c'est qu'il est très important de regarder ses partenaires à l'Est dont elle se sent très proche. Son jeu va donc être d'aller de l'un à l'autre. Tout s'est tellement complexifié et accéléré qu'il semblerait que nous allions vers des alliances par thème. Je suis convaincu que cette interaction entre Italie, France et Allemagne peut être développée. Cela suppose que l'on renforce le côté franco-italien, non pas en termes de coopération concrète et d'échanges mais en termes de vision stratégique et de capacité à entraîner l'Europe.

Merci aux intervenants pour leurs exposés précis, fins, approfondis, nuancés ... à tel point que l'on se pose quand même des questions sur ce « couple » franco-italien. Ce sont deux pays fondateurs de la construction européenne. Dans le noyau des Six il y avait la France et l'Italie. Quand on regarde l'évolution de l'Europe, aujourd'hui à vingt-sept, et peut-être demain à trente-six si on écoute le chancelier Scholz, on voit que la tendance à l'élargissement vers l'Est a été une constante depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, puisqu'on vient de promettre à l'Ukraine de l'accueillir un jour, mais aussi à la Moldavie, la Géorgie, qui géographiquement n'appartient pas à l'Europe, et d'autres encore. Comment cette extension vers l'Est est-elle ressentie par l'Italie ? Car, vous l'avez dit, Monsieur l'ambassadeur, l'Italie avait une position très ouverte vis-à-vis de la Russie. Comment peut-on passer d'une position très ouverte vis-à-vis de la Russie à une position de soutien à l'Ukraine face à l'invasion russe ? comment l'Italie et la France ressentent-elles ce déplacement du centre de gravité de l'Union européenne vers l'Est ? Cette question s'adresse essentiellement à M. Cassese.

Ma deuxième question est liée au fait que nous détenons un certain record, celui de l'endettement. À part la Grèce, la France et l'Italie sont les pays les plus endettés. Les Italiens font confiance à l'État italien puisqu'ils détiennent la dette. Je ne crois pas que l'on puisse en dire autant de la France. La France se caractérise plutôt par ses multinationales très puissantes qui ont réussi à délocaliser la production dans d'autres pays qui sont pour elles des marchés. Mais par rapport à cet endettement et à la hausse des taux d'intérêt, comment réagissent les Italiens ? En effet, les taux d'intérêt italiens sont encore plus élevés que les taux d'intérêt français.

Donc deux questions : comment réagit l'Italie par rapport à l'élargissement vers l'Est et au poids croissant de l'endettement ? Et comment cela se traduit-il au niveau des institutions de Bruxelles ?

SABINO CASSESE

Je crois que la position italienne est de distinguer entre les pays de l'Est qui sont contrôlés par la Russie et les autres qui veulent passer sous l'influence de l'Union européenne. Donc la politique de l'Italie est dirigée vers la possibilité d'avoir de son côté des pays de l'Est qui veulent être amis et partie de l'Union européenne pour refuser l'influence de la Russie. C'est donc une politique ambivalente : la Russie d'un côté, les autres pays, spécialement de la région des Balkans, de l'autre.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Mécaniquement, cela conduit quand même l'Union européenne à se déporter vers l'Est, c'est-à-dire à pousser l'Italie, la France encore plus, sur les bords occidentaux de l'Union européenne. Quelles conséquences peut avoir cette sorte de décentration ? Est-ce ressenti ?

SABINO CASSESE

Non, je ne pense pas. Ce n'est pas un problème en Italie. C'est un problème de fonctionnement de l'Union européenne. Je pense qu'il faut reconsidérer le fonctionnement de l'Union européenne en fonction de l'élargissement vers l'Est.

YVES MÉNY

Les Italiens sont pragmatiques, *business is business*. Sur l'autoroute entre Milan et Venise un train continu de camions vient de l'Est, de la Russie et de plus loin. Il y a donc des intérêts économiques énormes – que la France n'a que marginalement – avec l'Europe de l'Est intégrée aujourd'hui et l'Europe de l'Est intégrée de demain, les Balkans.

Il est presque inéluctable que l'Europe demain sera à trente-cinq ou trente-six. La seule question est quand et comment on gère une Europe à trente-cinq, sous quelle forme, avec quels mécanismes ... C'est un énorme problème européen.

Mais je crois que, à la différence de la France, la question de l'élargissement est le paradoxe italien. Bien que se disant en faveur de l'intégration aussi poussée que possible l'Italie souhaitait l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Elle a toujours été un soutien très fort de la Turquie. Il y a là quand même une légère contradiction. En tout cas, le morceau turc est particulièrement difficile à avaler.

Faisons les choses et on verra après : cela fait partie du génie italien !

CHRISTIAN MASSET

Il est vrai que les Italiens ont toujours été favorables à l'élargissement. Cette conception de l'Europe est aussi dictée par la géographie et les affaires.

La conception c'est que, comme le disait Kissinger, l'Europe était pour la France la réincarnation, donc l'idée de la puissance. Or, plus nombreux sont les pays membres, plus la place de la France semblait se diluer. Les Italiens avaient une autre approche : ils ne concevaient pas une Europe puissance mais une Europe qui les intégrait dans un espace qui se modernisait, qui les protégeait.

Les perceptions sont différentes. Nous, Français, voyons l'Italie comme un pays méditerranéen. Mais pour beaucoup d'Italiens il s'agit aussi et peut-être d'abord d'un pays lié à l'Europe centrale. C'est le cas de l'Italie du Nord (30 millions d'habitants) ou dans la plaine du Pô (25 millions d'habitants) où le niveau de vie par tête est celui des Pays-Bas. Leur histoire a été liée à l'Europe centrale. Une grande partie de la Vénétie et même Milan faisaient partie de l'Empire austro-hongrois. Trieste était le port de l'Empire autrichien.

En ce qui concerne les affaires, les investissements italiens sont très présents dans tous les pays des Balkans et au-delà, jusqu'en Ukraine. C'est un espace de développement naturel. Depuis la République de Venise, les Balkans étaient leur arrière-pays, ils y étaient chez eux. Et l'Italie n'imagine pas être détachée de cette région.

Mais se pose la question de savoir comment cela va fonctionner, avec la question des groupes pionniers, la question de la majorité qualifiée ...

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Ces trois réponses étaient très intéressantes parce qu'elles étaient complémentaires. Chacune apportait une raison supplémentaire pour expliquer que l'élargissement à l'Est n'est pas un sujet pour l'Italie.

ALAIN MEININGER

Je voudrais remercier les trois intervenants pour leurs exposés remarquables, exhaustifs.

Je voudrais juste illustrer l'auto-perception de l'Italie comme un pays d'Europe centrale du fait de son passé austro-hongrois. C'est extrêmement frappant à Trieste, une ville de confins que nous aimons particulièrement. C'est une autre Italie que l'Italie méditerranéenne.

Comme l'a dit l'ambassadeur Christian Masset, pour la France, l'Europe est un facteur de puissance qui lui a permis de se régénérer, de se projeter après les déboires de la Seconde guerre mondiale. Mais il faut aussi prendre en compte le facteur franco-allemand. Initialement, l'Europe était carolingienne, c'était Aix-la-Chapelle. Or aujourd'hui la Pologne, avec le 5^{ème} corps d'armée américain qui vient d'y installer un quartier général permanent, devient le centre de gravité de la puissance militaire américaine en Europe. La Pologne se vante d'être bientôt la première puissance militaire conventionnelle européenne. On passe doucement d'une Europe carolingienne à une Europe jagellonienne, comme cela a pu être écrit dans certains articles.

On a évoqué le traité du Quirinal et le traité franco-allemand. Ma question porte sur la défense. Là aussi on ne voit que les grands groupes (Finmeccanica, Fincantieri, etc.). La coopération militaire franco-italienne s'illustre surtout par les fameuses frégates multi-missions (FREMM). Jusqu'à présent, – je parle sous le contrôle de l'ambassadeur – on ne peut pas dire que cette politique ait eu des résultats extraordinaires. L'idée de départ était de rationaliser la construction de ces frégates et de faire un modèle unique. Finalement les options nationales se sont accumulées, le programme a divergé et les économies d'échelle ont disparu. Selon les études sur le sujet, avec les différentes options nationales, les économies

faites par la France représentent en gros 1,5 % du coût final de l'engin, ce qui est quand même assez décevant.

Pensez-vous que l'on puisse « rebooster » cette coopération militaire intégrée ?

Devant les déconvenues subies dans les coopérations avec l'Allemagne, que nous avons suffisamment traitées ici, l'Italie pourrait-elle constituer un jour ou l'autre une solution de substitution en matière de coopération militaro-industrielle ?

CHRISTIAN MASSET

Les coopérations en matière d'armement ont toujours été un thème important de la relation franco-italienne parce que c'est un domaine d'excellence de la France mais aussi de l'Italie dont la première grande entreprise (après Fiat devenue Stellantis) est Leonardo S.p.A. (anciennement Finmeccanica S.p.A.), suivie de Fincantieri qui produit des navires et des sous-marins.

Sur les frégates multi-missions (FREMM) il y a effectivement une marge de progression. Une *joint-venture* (Naviris) a été créée entre Fincantieri et Naval Group justement pour mettre des projets en commun. Pour l'instant cela ne donne pas entière satisfaction. C'est un sujet à regarder par les deux DGA.

Il y a eu des programmes très substantiels sur le spatial militaire et aussi bien sûr sur les missiles MBDA, d'où notamment la fourniture en commun des missiles SAMP/T (Système Aérien Moyenne Portée/ Terrestre)¹⁹ à l'Ukraine. Il y a aussi une perspective parce que les Italiens manifestent un intérêt pour le futur char de combat dont on discute avec l'Allemagne. Le traité du Quirinal met un fort accent sur les programmes d'armement. Une feuille capacitaire est actuellement en cours d'élaboration. Tout cela avance plutôt dans le bon sens. L'important est de faire davantage ensemble. Nous avons vraiment besoin de davantage d'intégration simplement pour être compétitifs et efficaces.

¹⁹ Le SAMP/T du consortium européen Eurosam est formé par le français Thales et l'Italien Alenia en collaboration avec le missilier MBDA. Il s'agit d'un système antimissile de théâtre, conçu pour protéger le champ de bataille et les sites tactiques sensibles contre toutes les menaces aériennes actuelles et futures.

D'un côté Monsieur le ministre dit que la croissance italienne a ralenti. De l'autre on célèbre son tissu industriel. Et maintenant des études indiquent une baisse de la productivité italienne. L'Italie, économiquement, ne souffre-t-elle pas d'un excès de réformes d'inspiration libérale qui l'ont affectée depuis les années 1990 ? Le marché du travail italien a été réformé de manière successive à des fins de flexibilisation (*Jobs Act*) Sans compter aussi les réformes de l'université (la loi Gelmini). La liste est longue. L'Italie ne subit-elle pas négativement un agenda néolibéral, par exemple le grand programme de privatisation des années 1990 initié par Mario Draghi et ainsi de suite ?

D'autre part ne faut-il pas dans les performances dont on discute en Italie interroger le rôle de l'euro et de la perte de la monnaie italienne qui a pu à un certain moment être un outil de sa compétitivité ? Pour revenir à l'époque des années 1992-1993, lorsqu'il y a la dévaluation italienne au moment des crises spéculatives sur le SME, on peut dire que la dévaluation de la monnaie italienne a contrebalancé l'austérité conduite par le gouvernement Ciampi. Ne faut-il pas dans le paysage économique italien interroger cette succession de réformes et le bilan que l'on peut en tirer et, en même temps, interroger aussi le rôle de l'euro depuis 1999 dans la stagnation italienne, sachant qu'en plus de la dette italienne, ce qui lui a coûté très cher c'est son excédent primaire, c'est-à-dire un surplus budgétaire hors intérêt de la dette qui s'est traduit par un sous-investissement public.

C'est vrai que l'on a payé un prix à cause de l'excès de réformes néolibérales. Mais il faut aussi considérer le prix qu'ont payé également, à cause du poids de l'état de l'économie, les vies des entreprises publiques, le *spoils system* dans les entreprises publiques. Il faut considérer aussi l'influence qu'avait sur la politique une économie dominée en partie par la politique (dans les deux sens, de la politique vers l'économie et de l'économie vers la politique).

Il faut considérer aussi la mise en place d'une dizaine d'autorités administratives indépendantes. D'un côté on a eu une « dé-étatatisation » de l'économie (moins

d'entreprises publiques) mais de l'autre on a beaucoup plus d'autorités administratives indépendantes depuis les trente dernières années. Il faut donc considérer les deux, le poids de l'État comme agent direct d'un côté et comme contrôleur de l'autre côté.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci de cette réponse claire.

Il n'y a pas d'accord sur ce point. Il faut naturellement espérer que les autorités administratives indépendantes jouent un rôle efficace et soient vraiment indépendantes !

Je donne la parole à Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica, chargé de mission auprès du Haut-commissaire au Plan.

BAPTISTE PETITJEAN

L'un des derniers colloques que j'avais préparé à la FRP avec Loïc Hennekinne, en décembre 2018, portait précisément sur l'Italie²⁰. Nous avons entendu notamment Marc Lazar et Gilles Pécout.

Sur les aspects que vous avez traités ce soir je constate que les indicateurs que vous avez proposés se sont en fait aggravés. Que ce soit sur le plan démographique, sur le plan de la dette, sur le plan de la fracturation de la société, les choses ont bougé considérablement en cinq ans.

J'ai une question d'ordre géopolitique. En plein covid, en mars 2019 – cela avait fait grand bruit dans la diplomatie mais peu de bruit médiatiquement – l'Italie avait signé un protocole d'accord avec la Chine, rejoignant les nouvelles « routes de la soie ». Je me demandais où en était cette relation italo-chinoise. Elle a une importance au regard des programmes d'investissement dans les infrastructures.

²⁰ *Situation de l'Italie, réalité et perspectives*, Colloque organisé par la Fondation Res Publica le 5 décembre 2018.

Quelques chiffres. Depuis deux ou trois ans les exportations italiennes (625 milliards d'euros) ont surpassé les exportations françaises (587 milliards d'euros). Le solde commercial franco-Italien, de 2014 à 2021, indiquait un déficit de 5 à 7 milliards en la défaveur de la France. L'année dernière ça a un peu changé, ce solde était excédentaire en raison de l'exportation d'énergie (électricité et hydrocarbures).

Des questions aussi sur la démographie. Je me demandais s'il y avait une prise de conscience de ces chiffres assez terribles : 2 millions d'habitants perdus en dix ans, un indice de fécondité passé en-dessous de 1,2. Le scénario central de l'Institut statistique national italien prévoit 52 millions d'habitants en Italie en 2050. Ces chiffres suscitent-ils des réactions ? Vous avez parlé de deux États en Italie, le Pape a ouvert les États généraux de la natalité en Italie en 2021. Mme Meloni, dans sa campagne, a mis la question de la natalité dans ses préoccupations. Je me demandais si quelque chose allait être fait de la part du gouvernement pour pallier les carences dans la politique familiale.

YVES MÉNY

Je laisse à Sabino Cassese le soin de répondre sur les mesures spécifiques qui ont été prises par le gouvernement Meloni. J'ai le sentiment qu'au sein de la population italienne la question démographique ne traumatise pas, ne préoccupe pas. Bien sûr il y a des conversations de fin de repas ... mais je ne sens pas une préoccupation. Ce qui me fascine c'est que les Italiens ne font plus d'enfants mais ils achètent des chiens. C'est la grande nouveauté italienne.

Pour l'instant je ne perçois pas de réaction collective sur cette question démographique, pas plus que sur la question de l'émigration des cerveaux.

SABINO CASSESE

C'est vrai. Il n'y a pas de mesures, il n'y a pas de réactions bien que l'institut de statistiques soit dirigé par un démographe qui toutes les semaines écrit des articles sur la dénatalité. Professeur de statistiques à l'université de Milan-Bicocca, Giancarlo Blangiardo, a été nommé comme président par Salvini et la Ligue. Il est donc plutôt de droite.

Sur la natalité je partage ce qui a été dit. Au niveau individuel il n'y a pas trop de réactions. Mais c'est un thème qui revient de plus en plus et qui commence à être pris en compte au niveau du gouvernement. Il y a eu d'abord Matteo Renzi avec ce qu'il a appelé le « bonus bébé », une allocation familiale très limitée. Et cela a été un thème très fort dans le programme de Mme Meloni. Le problème est que c'est un thème dont le gouvernement parle mais pour l'instant fait encore peu. Mais c'est en préparation. J'ai rencontré la ministre de la famille, de la natalité et de l'égalité des chances, Mme Eugenia Roccella, qui regarde du côté de la France pour concevoir un système d'allocations familiales et de quotient familial et, ce qui est très important, de crèches. Actuellement il y a un déficit d'accueil vraiment majeur.

Se posent aussi le problème des mentalités – effectivement, ce sujet n'est pas rentré dans les mentalités – et celui de la cohabitation : les jeunes restent de plus en plus tard chez leurs parents. Le film français « Tanguy » a été projeté en Italie. Alors qu'en France avoir un Tanguy chez soi à vingt-huit ans apparaît comme une situation absolument anormale, il a fallu, en Italie, donner trente-deux ans au personnage pour que l'intrigue du film reste crédible.

Sur la Chine les pays du G7 avaient pris l'engagement de ne pas signer d'accord avec la Chine sur les nouvelles routes de la soie. Dans le gouvernement Conte I, qui cherchait à montrer sa différence et laissait la bride sur le cou à ses ministres, l'un d'entre eux s'est piqué, poussé par le parti Cinq étoiles, de conclure un accord spécifique avec la Chine pour rattraper le retard de l'Italie par rapport aux autres grands pays européens vis-à-vis de ce pays. Il pensait en tirer un avantage compétitif. Les Américains ont très durement réagi, à la surprise du gouvernement italien. Démontre cette affaire était devenu la priorité numéro 1 de l'ambassadeur des États-Unis. La négociation a conduit à un accord beaucoup moins ambitieux qui n'a pas vraiment donné d'effet. Entre-temps il y a eu le covid et maintenant la grande question pour Mme Meloni est de ne pas indisposer les États-Unis sur le sujet de la Chine tout en sauvegardant la relation économique avec ce pays. Elle doit se positionner et décider si elle renouvelle cet accord qui vient à expiration à la fin de l'année. Or elle a le projet de se rendre en Chine, invitée par Xi Jinping lors du sommet G20 de Bali. C'est donc pour elle une grande question.

Je souhaite poser une question à Sabino Cassese en tant qu'ancien ministre de la fonction publique. Cette question m'a été inspirée par une remarque que j'ai jugée péjorative d'Yves Mény sur la bureaucratie italienne. En tant que consul général à Milan pendant trois ans je n'ai eu personnellement qu'à me féliciter de la coopération de l'administration italienne. Quand il s'est agi de mettre fin aux agissements d'un criminel j'ai toujours eu la coopération de la police milanaise. Quand j'ai dû traiter un cas social difficile à Milan pour un ressortissant français j'ai eu la coopération de tous les services sociaux de la région. Pour porter assistance à une victime de la route j'ai pu avoir recours à tous les hôpitaux de cette région. Qu'on ne me dise pas que la région de Milan est spécifique, elle représente quand même une très grande partie de l'Italie.

Quel est votre jugement sur l'efficacité de l'administration italienne ?

Pouvez-vous comparer les effectifs de la fonction publique française (de l'ordre de 5 millions) avec ceux de l'administration italienne ?

Laquelle jugez-vous la plus efficace compte tenu de l'habitude des fonctionnaires - peut-être pas tellement nocive - de pratiquer le *doppio lavoro* : fonctionnaire le matin, l'après-midi on tient la comptabilité d'une petite entreprise ...

Il y a trois problèmes :

Un problème social. Dans le sud de l'Italie il y a un tiers de la population mais 70 % des effectifs de la fonction publique sont nés dans le Sud. On peut parler d'une méridionalisation de l'État.

Deuxième problème, la méridionalisation est liée à la culture des personnes qui viennent du Sud. En l'absence de développement industriel la culture diffusée dans la société n'y est influencée ni par l'industrie ni par l'armée. Or l'industrie et l'armée ont été dans l'histoire de tous les pays les grands producteurs de l'efficacité de l'administration.

La troisième raison est que les parlementaires, qui se méfient de l'administration, s'efforcent de rédiger des lois qui évitent de laisser dans les

mains de la bureaucratie le moindre pouvoir. C'est la cause des difficultés de l'administration.

Il y a donc des difficultés qui viennent de l'intérieur de l'administration et des difficultés extérieures à cette administration.

Il faut aussi souligner que le contexte est important. Votre expérience à Milan peut s'expliquer par le contexte lombard, au Nord de l'Italie. Selon un économiste, Milan, Turin et Venise font partie d'une région d'Europe qui comprend aussi la partie sud de l'Allemagne. Les conditions économiques et sociales sont comparables. La différence entre le Nord et le Sud de l'Italie est très grande tandis qu'il n'y a pas de différence entre la partie la plus développée de l'Allemagne et la partie la plus développée de l'Italie.

Les effectifs de la fonction publique italienne sont très inférieurs à ceux de la France : 3,2 millions, comparés à 5,7 millions en France. Ce chiffre inclut les enseignants, les hospitaliers et les collectivités locales.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Mais il ressortait de votre premier exposé que vous aviez énormément d'associations là où vous n'avez pas tellement de services publics.

SAMI NAÏR

Je me joins moi aussi aux remerciements prodigués par Marie Françoise Bechtel à tous les intervenants, qui nous ont donné un subtil bain d'Italie. C'est un pays qui a toujours beaucoup compté pour nous, et dont la richesse culturelle et intellectuelle a irrigué des secteurs entiers de l'intelligentsia française depuis toujours. Ma génération a notamment été profondément imprégnée par les débats politiques et théoriques des années 60 et 70 du siècle passé, et j'ai personnellement beaucoup bu au lait d'Antonio Gramsci, de Della Volpe, et de bien d'autres intellectuels italiens. Il y avait alors une tradition théorique italienne qui irradiait partout en Europe et qui contribuait à nourrir nos débats sur les stratégies de transformation sociale en France. Je dois dire toutefois que je reste un peu sur ma faim après avoir entendu ces brillants exposés : il me semble que ce pays vient de se doter d'un gouvernement néofascisant dirigé par le parti d'extrême-droite de

Georgia Meloni, et je n'ai entendu aucune référence à ce renversement idéologique, un peu comme si c'était là une chose naturelle, en tous cas dans l'ordre de ce qui arrive dans certains autres pays européens. Si bien que je pose la question : comment définiriez-vous la nature de ce pouvoir politique aujourd'hui en Italie ?

S'agit-il, comme on le dit ici, d'un pouvoir néo-fascisant ? Est-ce un pouvoir national-populiste ? Ce n'est certainement pas en tout cas un pouvoir qui veut apaiser les tensions ethniques et xénophobes qui traversent aujourd'hui l'Europe, et cela suscite des inquiétudes ici, en France, car l'Italie est un grand pays.

SABINO CASSESE

L'ambassadeur Masset a dit que jusqu'ici Mme Meloni s'est révélée très pragmatique. Il n'y a pas de différence entre la politique menée par le gouvernement de centre droit et la politique de M. Draghi par exemple.

CHRISTIAN MASSET

Mme Meloni, consciente des contraintes de son pays, veut être pragmatique. C'est la première fois qu'un parti conservateur venant de l'extrême droite est au pouvoir, c'est le gouvernement le plus à droite qu'on ait connu en Italie, Mme Meloni veut donc montrer que ça marche. C'est la raison pour laquelle sa politique est en continuité avec celle de Mario Draghi sur tout ce qui concerne l'économie, la coopération avec l'Europe, les grands équilibres ...

Mais à l'intérieur elle a un agenda différent. Ce n'est pas nécessairement un agenda privé de liberté au sens où aucune loi n'est passée pour restreindre les droits. Mais, par exemple, il n'y aura pas de progrès sur le mariage pour tous et actuellement des instructions sont données pour interdire l'adoption par des parents du même sexe. En matière de sécurité et d'immigration le ton est plus martial. Elle va vouloir montrer sa différence sur tous ces thèmes, y compris sur la natalité. Elle se définissait comme conservatrice et nationaliste. Aujourd'hui elle a abandonné le mot nationaliste et se dit conservatrice. Elle prône donc des valeurs conservatrices pour la société sans démanteler – jusqu'ici – les droits.

Donc pragmatisme d'un côté et, de l'autre, volonté de dérouler un agenda conservateur sans être accusée de détruire les libertés.

Par rapport à l'Europe, beaucoup d'observateurs pensent que l'objectif politique de Mme Meloni est d'imposer *Fratelli d'Italia* non pas comme un parti néofasciste ou post-fasciste mais comme un grand parti conservateur, à l'image du Parti conservateur britannique, des républicains américains, ou du Likoud. Elle travaille au rapprochement du groupe des conservateurs européens avec le parti populaire européen (PPE). Elle veut se distinguer du groupe « Identité et démocratie » (ID) qui regroupe le Rassemblement national, l'AfD (*Alternative für Deutschland*), etc.

YVES MÉNY

Je suis d'accord avec les deux précédentes interventions. Je crois que pour expliquer le positionnement de Mme Meloni, il faut prendre en considération un élément culturel : la capacité de l'Italie à absorber, à digérer des positions antagonistes. « Il faut que tout change pour que rien ne change ». Cela reste fondamentalement vrai.

D'autre part il y a en Italie une complexité institutionnelle, un système de *Checks and Balances* (dirait-on aux États-Unis) tel que la révolution n'est pas possible, on ne fait que des ajustements. C'est finalement une politique assez sage, il faut bien le dire. En effet l'Italie fait beaucoup de réformes mais ce ne sont jamais des révolutions, ce sont des pas en avant. C'est pourquoi je reste fondamentalement optimiste pour ce pays.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je remercie infiniment les trois orateurs qui ont été absolument passionnants et dont les contributions ont contribué à nous éclairer sur l'essentiel des points de cette relation franco-italienne dont nous sentons bien qu'elle n'est pas terminée.

Merci à tous.

PUBLICATIONS RÉCENTES

QUEL AVENIR POUR LA DÉFENSE FRANÇAISE ?

Colloque du lundi 13 mars 2023

LE DÉFI DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Colloque du mardi 13 janvier 2023

LA RÉPUBLIQUE ET SES RÉGIONS

Colloque du mardi 6 décembre 2022

TABLE RONDE AUTOUR DES IDÉES DE FRANCIS FUKUYAMA ET DE SAMUEL HUNTINGTON

Séminaire du mardi 25 octobre 2022

LA GUERRE D'UKRAINE ET L'ORDRE DU MONDE

Colloque du mardi 27 septembre 2022

LA RÉPUBLIQUE FACE À LA DÉCONSTRUCTION

Colloque du mardi 8 mars 2022

FRANCE-ALLEMAGNE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX À LONG TERME

Colloque du mardi 15 février 2022

LA DETTE

Séminaire du jeudi 20 janvier 2022

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE DANS LES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES : BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du mardi 7 décembre 2021

ÉCOLOGIE ET PROGRÈS

Colloque du mercredi 24 novembre 2021

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN

Colloque du jeudi 21 octobre 2021

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du mercredi 22 septembre 2021

**LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR
POUR LE XXI^E SIÈCLE**

Colloque du mercredi 19 mai 2021

**COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE
INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ?**

Colloque du mardi 13 avril 2021

**ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU
« LEADERSHIP » AMÉRICAIN**

Colloque du mardi 9 mars 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du mercredi 10 février 2021

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du mercredi 20 janvier 2021

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

**DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU
5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS
D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?**

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

**IRAN, ÉTATS-UNIS, OÙ LA CRISE AU MOYEN-ORIENT NOUS
CONDUIT-ELLE ?**

Colloque du mercredi 5 février 2020

QUELLE RECOMPOSITION POLITIQUE POUR LA FRANCE ?

Colloque du mardi 3 décembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU CAPITALISME ?

Colloque du mardi 5 novembre 2019

**L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET
L'EMPLOI**

Colloque du mardi 24 septembre 2019

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION – TABLE RONDE AUTOUR DE
PIERRE BROCHAND**

Séminaire du mardi 2 juillet 2019

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET POLITIQUE EUROPÉENNE

Colloque du mardi 18 juin 2019

L'EURO VINGT ANS APRÈS, BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du lundi 6 mai 2019

NOTES, ÉTUDES ET ENTRETIENS :

Parues récemment :

- Conversation entre **Marie-Françoise Bechtel et Stéphane Rozès**, à partir de son dernier ouvrage *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerfs, 2022), « **Réparer les imaginaires nationaux** », mai 2023.
- **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Enquête sur le rapport des Français à l'Histoire, à l'Armée et à l'Europe** », enquête du laboratoire d'études de l'opinion « Cluster 17 » réalisée en partenariat avec la Fondation Res Publica, novembre 2022.
- **Matthieu Lahaye**, spécialiste des questions éducatives et membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Remettre l'École au cœur de la République** », mars 2022.
- **Alexey Rutkevich**, professeur de philosophie, directeur scientifique de la faculté des sciences humaines à l'École des hautes études en sciences humaines (HSE) de Moscou, « **Déconstruction, *cancel culture*, wokisme : entretien sur l'expansion géographique et civilisationnelle de la « *French Theory*»** », mars 2022.
- **Jean-Éric Schoettl**, conseiller d'État (h), secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2000, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La notion européenne d'État de droit et les souverainetés nationales** », février 2022.
- **Sylvain Hercberg**, ancien cadre d'EDF, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de *Sur le système électrique en France* (l'Harmattan, 2019), « **Le programme de la nouvelle coalition allemande en matière énergétique : enjeux et perspectives** », janvier 2022.
- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, et **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique, « **Une V^e République rénovée – Les propositions de la Fondation Res Publica** », janvier 2022.
- **Joachim Sarfati**, « **L'Europe de l'armement, vecteur de puissance ou braderie des moyens de notre indépendance** », septembre 2021.
- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, « **Allemagne, un sursaut inattendu** », juin 2020.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **Jean-Pierre Chevènement, du défi au pari** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Pierre Chevènement, *Refaire la France* (Bouquins, 2023), par Marie Françoise Bechtel, présidente de la Fondation Res Publica.
- « **Défense et illustration des valeurs de la République : deux contributions précieuses** », note de lecture croisée sur les ouvrages de Jean-Érich Schoettl, *La démocratie au péril des prétoires : de l'État de droit au gouvernement des juges* (Gallimard, le Débat, 2022) et de Benjamin Morel, *La France en miettes : Régionalismes, l'autre séparatisme* (Le Cerf, 2022), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **L'imaginaire des peuples, du déni au chaos ?** », note de lecture de l'ouvrage de Stéphane Rozès, *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerf, 2022), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **Vendre la guerre : Le complexe militaro-intellectuel** », note de lecture de l'ouvrage de Pierre Conesa, *Vendre la guerre : Le complexe militaro-intellectuel* (L'Aube, 2022), par Erwan le Brasidec.
- « **La désindustrialisation de la France** », note de lecture de l'ouvrage de Nicolas Dufourcq, *La désindustrialisation de la France* (Odile Jacob, 2022), par Alexandre Benoit.
- « **Climat, énergie, décarbonation : Quel plan de transformation de l'économie française ?** », note de lecture de l'ouvrage du *Shift Project (avant-propos de Jean-Marc Jancovici) Climat, crises : Le Plan de transformation de l'économie française* (Odile Jacob, 2022), par Erwan Le Brasidec.
- « **L'autonomie des établissements scolaires, un remède à la crise de notre système éducatif ?** », note de lecture de l'ouvrage de Monique Canto-Sperber *Une école qui peut mieux faire* (Albin Michel, 2022), par Souâd Ayada, correspondante de l'Académie des sciences morales et politiques, ancienne présidente du Conseil supérieur des programmes.
- « **Laïcité, un principe** », note de lecture de l'ouvrage d'Éric Anceau *Laïcité un principe* (Passés composés, 2022, par Jules Vidal).

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,


Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

 01.45.50.39.50

fondationrespublica@gmail.com

Achevé
d'imprimer
en juillet 2023